NOTE IMPORTANTE PICTOGRAMME

LES PICTOGRAMMES SONT FOURNIS PAR LE CLIENT, MAIS À INSTALLER PAR L'ENTREPRENEUR GENERAL SUR LES FAÇADES EXTÉRIEURES DU BATIMENT (VOIR INDICATIONS SUR LE PLAN EN PAGE DE PRESENTATION A00 ET LEGENDE DES PICTOGRAMME)

L'EMPLACEMENT EXACTE DES PICTOGRAMMES EST A VALIDER SUR PLACE AVEC LE PROPRIETAIRE.

LEGENDE DES PICTOGRAMME

1. PICTOGRAMME (WC FEMMES)
2. PICTOGRAMME (DOUCHE)
3. PICTOGRAMME (WC FEMME ACCESSIBLE)
4. PICTOGRAMME (WC HOMMES)
5. PICTOGRAMME (WC HOMMES ACCESSIBLE)
6. PICTOGRAMME (DOUCHE ACCESSIBLE)
7. PICTOGRAMME (FLECHE VERS LA GAUCHE)
8. PICTOGRAMME (FLECHE VERS LA DROITE)

NOTES GENERALES:

TOUTES LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT 2005 (C.N.B.) ÉDITION EN VIGUEUR, RÉVISIONS ET DOCUMENTS CONNEXES S'APPLIQUENT À L'ENSEMBLE DE CE PROJET

L'ENTREPRENEUR DEVRA ÉTUDIER TOUTES LES CONDITIONS RELATIVES AUX PRÉSENTS TRAVAUX POUR EN BIEN ÉVALUER LA PORTÉE, L'EXÉCUTION ATTENDUE, LES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS REQUIS. IL DEVRA S'ATTARDER À BIEN COMPRENDRE LES PLANS, CONDITIONS EXISTANTES ET L'ÉCHÉANCIER.

L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION GÉNÉRALE, DE LA VÉRIFICATION ET DE L'EXÉCUTION DES DÉTAILS. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES CONDITIONS DE LA CONSTRUCTION AVANT DE COMMANDER SES MATÉRIAUX ET PRODUITS ET S'ASSURER DE LA COMPATIBILITÉ DE L'ENSEMBLE ET DE LA RÉPONSE ADÉQUATE AUX EXIGENCES ET À L'INTENTION DES PLANS.

L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DES SOUS-TRAITANTS ET DE L'EXÉCUTION DE LEURS TRAVAUX.

TOUS LES PRODUITS ET MATÉRIAUX DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS SELON LES INSTRUCTIONS DES MANUFACTURIERS.

TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT FAIRE L'OBJET DE CALCULS ET ÊTRE CONFIRMÉS AU BESOIN PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'O.I.Q. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE, POUR APPROBATION, TOUTES MODIFICATIONS AUX DÉTAILS.

TOUTES LES DIMENSIONS MONTRÉES AUX PRÉSENTS DESSINS SONT INDICATIVES SEULEMENT ET DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE EN RAISON DES CONDITIONS EXISTANTES. AUCUNE COTE NE DEVRA ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR CE PLAN.

RECONSTRUCTION - BÂTIMENT A
CAMPING MISTAGANCE
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

PLANS POUR SOUMISSIONS

24 AOÛT 2016

LISTE DES DESSINS :

PLANS ARCHITECTURE

A00 / A09	PAGE COUVERTURE
A01 / A09	PLAN ET ELEVATIONS DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES
A02/ A09	PLAN DE REZ-DE-CHAUSEE, PLAN DE TOITURE ET DETAILS TYPES
A03/ A09	PLAN DES FINIS DE PLANCHER, DE PLAFOND REFLECHI, TABLEAU DES PORTES ET CADRES ET FINIS ET ELEVATIONS DES PORTES ET FENETRES
A04/ A09	ELEVATIONS DES DETAILS TYPES
A05/ A09	DETAILS DE MOBILIERS
A06/ A09	DETAILS DE MOBILIERS
A07/ A09	DETAILS DE MOBILIERS ET COUPE DE MUR TYPE
A08/ A09	ARCHITECTURE - DEVIS TECHNIQUE
A09/ A09	ARCHITECTURE - DEVIS TECHNIQUE

PLANS ÉLECTRIQUES

E00 / E03	PAGE TITRE ET LISTE DES PLANS
E01 / E03	ELECTRICITE DEMANTELEMENT ET REAMENAGEMENT BATIMENT A
E02 / E03	ELECTRICITE DEVIS
E03 / E03	ELECTRICITE DEVIS

PLANS MECANIQUE

M00 / M03	PAGE TITRE ET LISTE DES PLANS
M01 / M03	BATIMENT A PLOMBERIE, DEMANTELEMENT ET NOUVELLE CONSTRUCTION
M02 / M03	BATIMENT A VENTILATION, NOUVELLE CONSTRUCTION
M03 / M03	BATIMENT A TABLEAUX DE PLOMBERIE ET DEVIS

PLANS STRUCTURE

S301A / S304	PAGE TITRE ET LISTE DES PLANS
S301A / S304	PAGE DE PRESENTATION DEVIS DE STRUCTURE INTEGRE AUX PLANS LISTE DES PLANS
S301B / S304	OVERVIEW PAGE ON DRAWING STRUCTURAL SPECIFICATIONS DRAWING LIST
S302 / S304	BATIMENT A / BLOCK A VUE EN PLAN COUPE ET DETAILS PLAN VIEW SECTIONS AND DETAILS
S303 / S304	BATIMENT A / BLOCK A COUPE ET DETAILS TYPIQUES TYPICALS SECTIONS AND DETAILS
S304 / S304	BATIMENT A / BLOCK A DETAIL TYPIQUES TYPICALS DETAILS

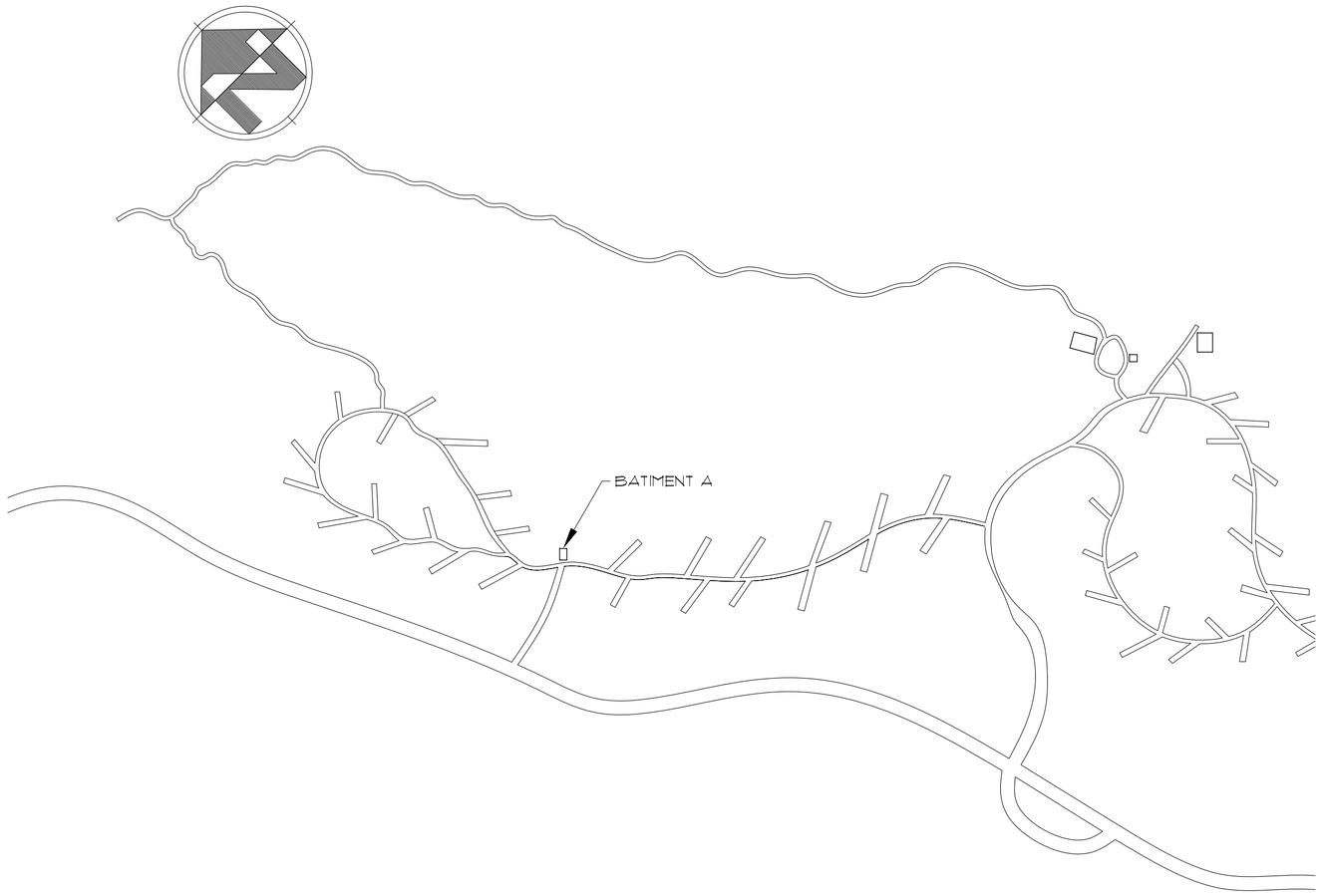

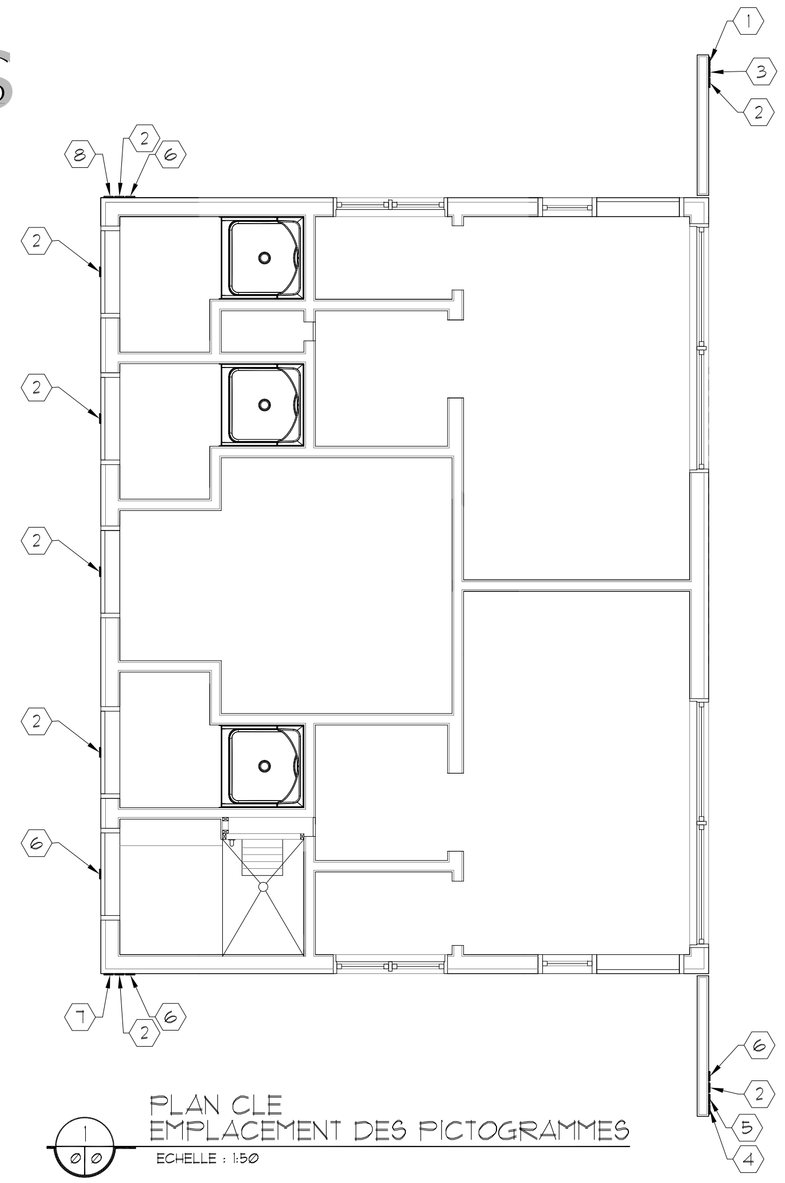

PLAN CLE
EMPLACEMENT DES PICTOGRAMMES
ECHELLE : 1:50

MAITRE D'OEUVRE :
OWNER :

Parcs Canada Parks Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

ARCHITECTE :
ARCHITECT :

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7

TÉL. : 819.731.0500 FAX : 819.731.1610

INGENIEUR:
ENGINEER:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Téléc. : 819.375.6294
groupesm.com

RECONSTRUCTION - BÂTIMENT A
CAMPING MISTAGANCE
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
PLANS POUR SOUMISSIONS

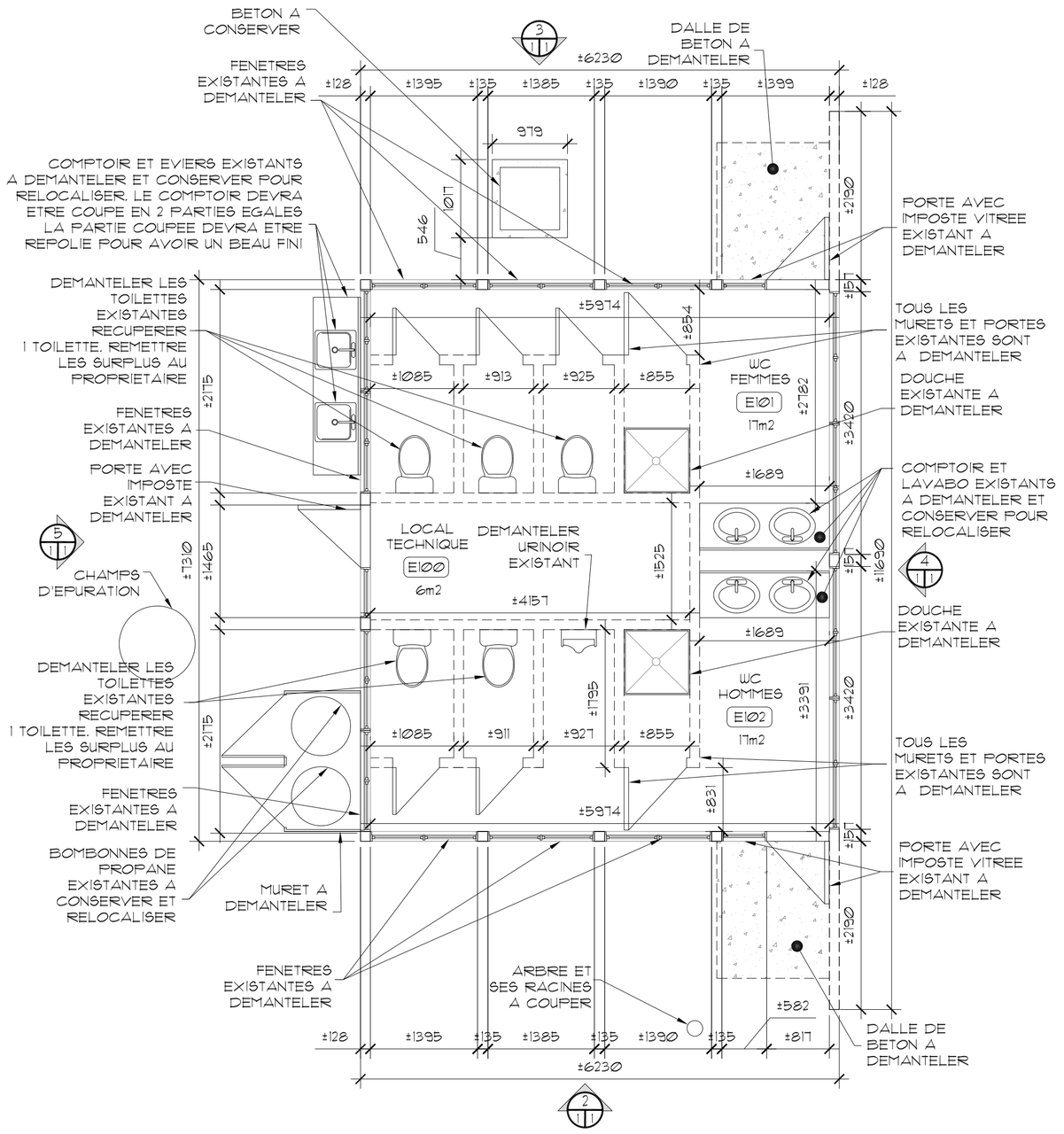

PLAN DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES DE BATIMENT A

1/1 — ECHELLE : 1:50

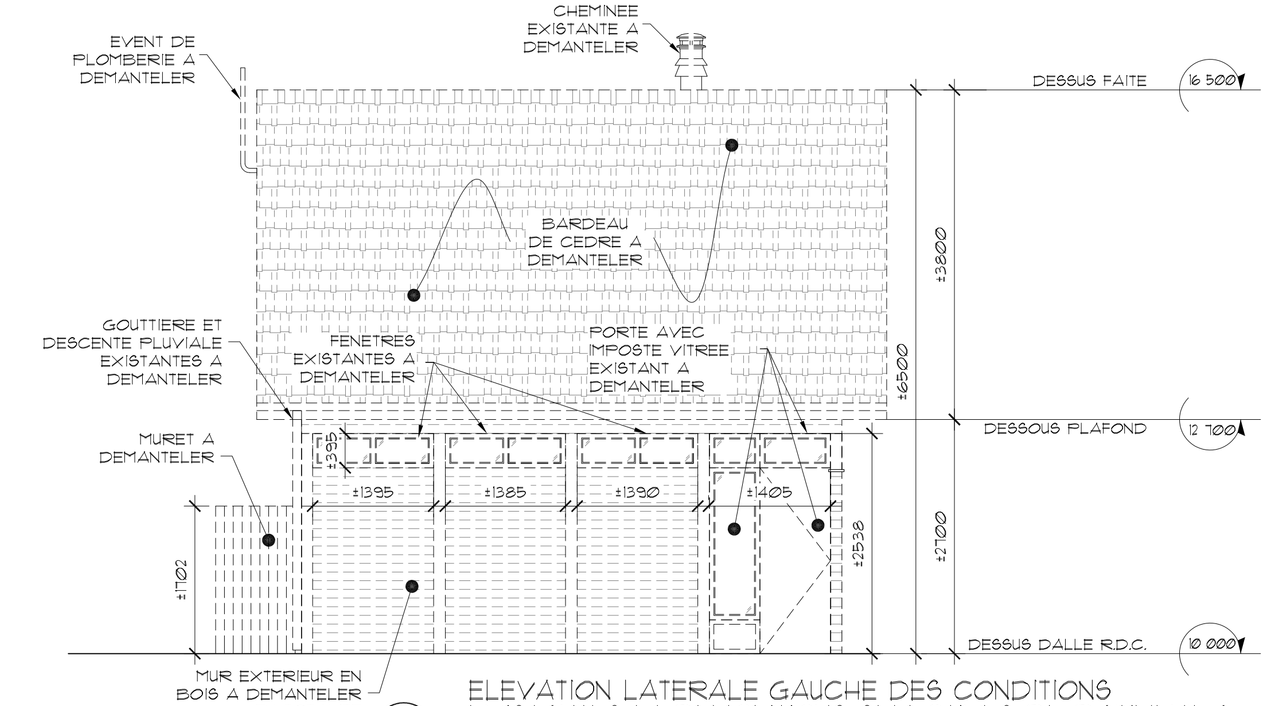

ELEVATION LATERALE GAUCHE DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES DE BATIMENT A

2/1 — ECHELLE : 1:50

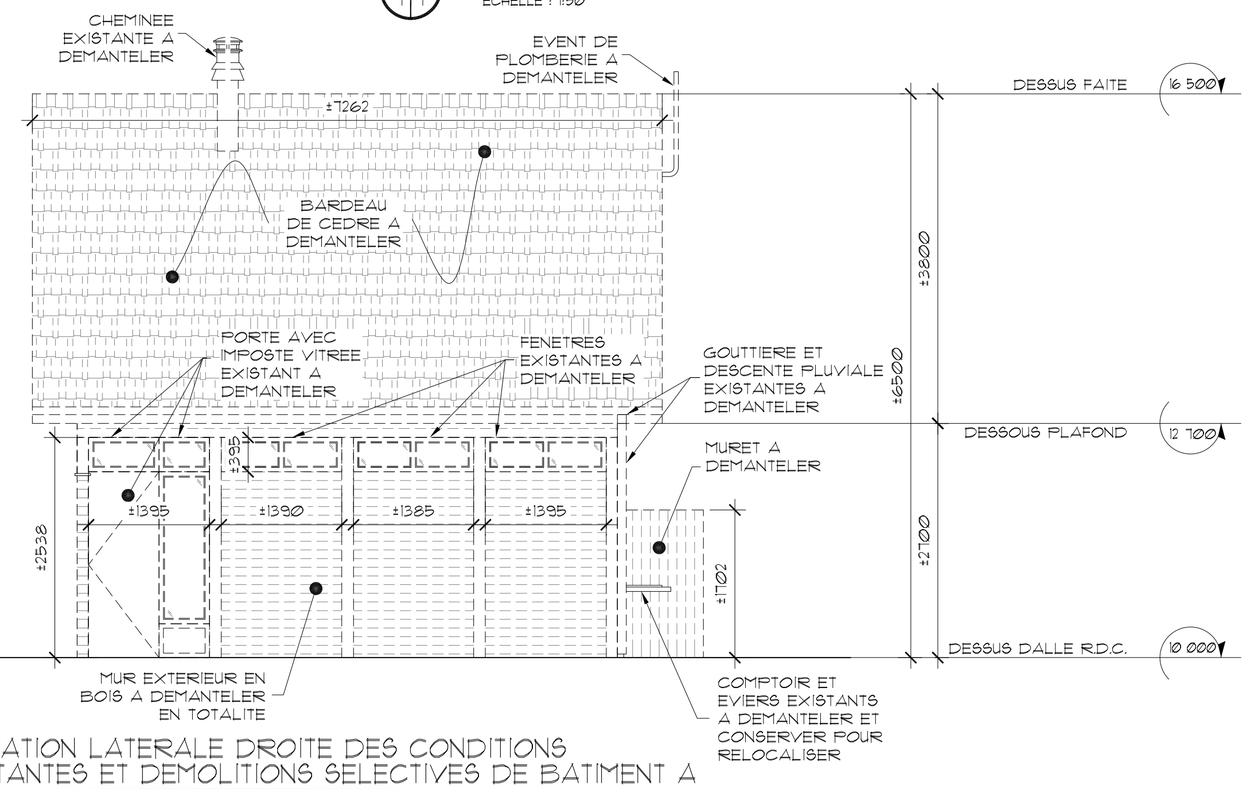

ELEVATION LATERALE DROITE DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES DE BATIMENT A

3/1 — ECHELLE : 1:50

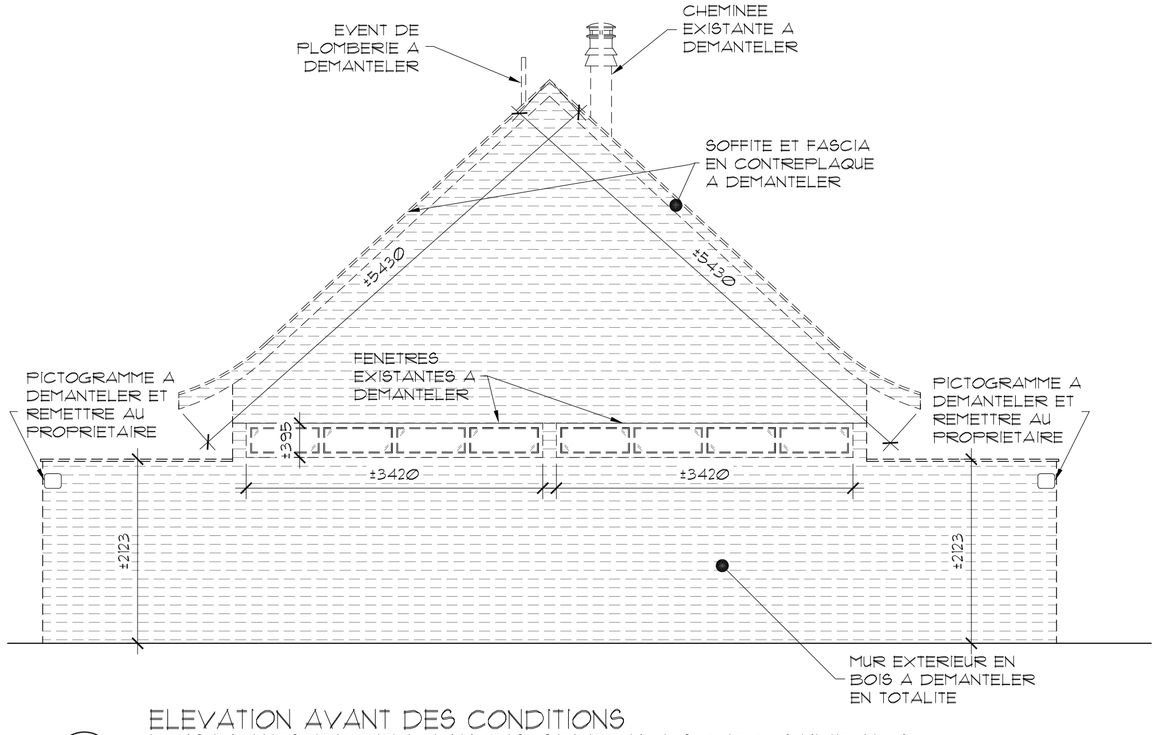

ELEVATION AVANT DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES DE BATIMENT A

4/1 — ECHELLE : 1:50

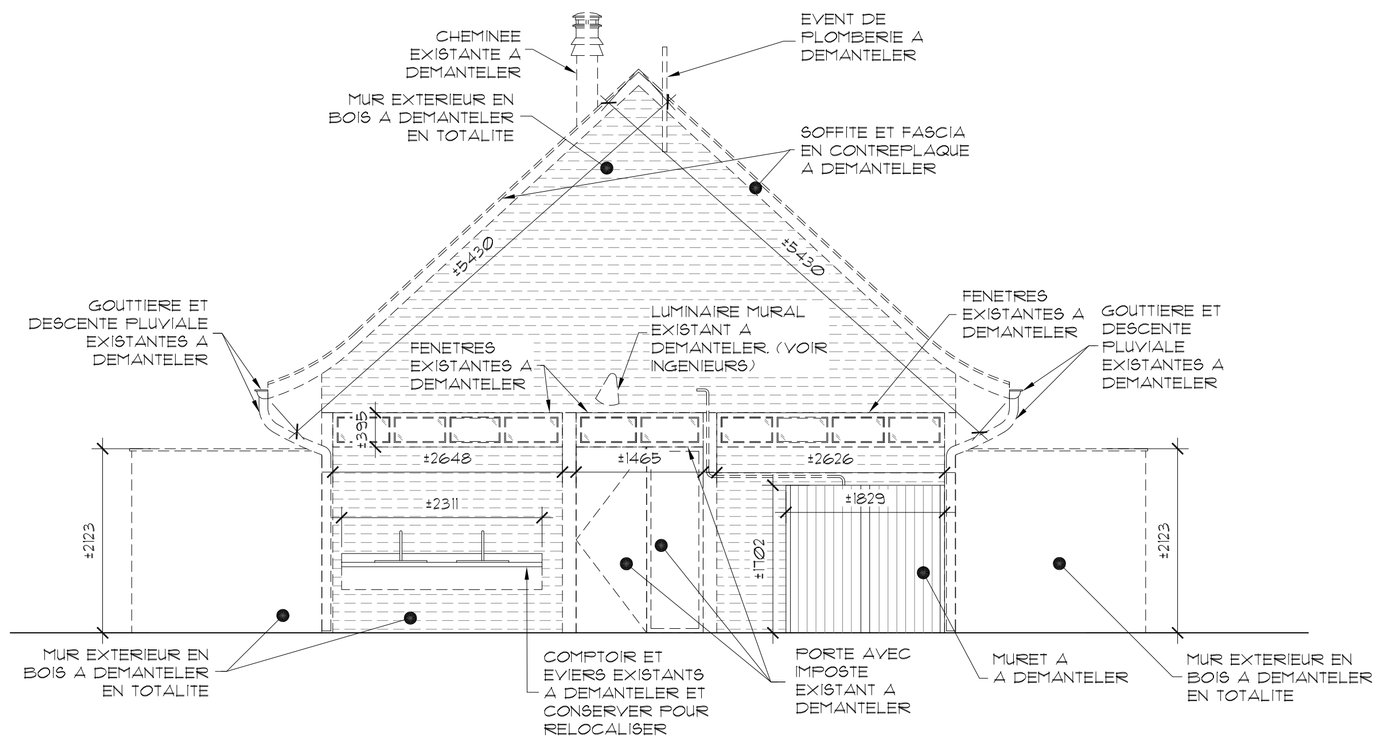

ELEVATION ARRIERE DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES DE BATIMENT A

5/1 — ECHELLE : 1:50

PORTEE DES TRAVAUX DE DEMOLITION

NOTE GENERALE

LA TOTALITE DU BATIMENT EST A DEMANTELER, EXCEPTE LES ELEMENTS INDIQUES AUX PLANS QUI SONT A CONSERVER ET RELOCALISER.

UN RAGREAGE DE L'ASPHALTE DEVRA ETRE EXECUTE PAR L'ENTREPRENEUR GENERAL SITE A LA TRANCHE EXECUTEE EN INGENIERIE (VOIR PLANS D'INGENIERIE).

ELEMENTS A DEMANTELER:

-SECHOIRS A MAIN
-DOUCHES EXISTANTES
-MURETS EXISTANTS
-PORTES INTERIEURS ET EXTERIEURES EXISTANTES
-FENETRES EXISTANTES
-PLANCHER DE BETON EXISTANT
-LUMINAIRES INTERIEURS ET EXTERIEURS EXISTANTS
-MURS EXTERIEURS EXISTANTS
-TOITURE EXISTANTE
-ARBRE ET SES RACINES INDIQUE AU PLAN A COUPER
-URINOIR EXISTANT

ELEMENTS A DEMANTELER ET CONSERVER POUR RELOCALISER. PREVOIR LE NETTOYAGE DE TOUS CE ACCESOIRES AVANT REINSTALLATION:

-COMPTOIRS, LAVABOS ET ROBINETTERIE EXISTANTS DANS WC HOMMES ET FEMMES (VOIR INGENIEURS)

-COMPTOIR, EVIER ET ROBINETTERIE EXTERIEURS EXISTANTS (VOIR INGENIEURS)

-BOMBONNES DE PROPANES ET MURETS DE BOIS EXISTANTS. LES TRAVAUX SUR BOMBONNES ET TUYAUTERIE DE GAZ PROPANE PAR FOURNISSEUR EN GAZ PROPANE DU PROPRIETAIRE (VOIR INGENIERIE) EMPLACEMENT FUTUR A VALIDER PAR LE CLIENT

-TABLES A LANGER EXISTANTES

-DISTRIBUTEURS DE PAPIER DE TOILETTE EXISTANT

-DISTRIBUTEUR DE SAVON A MAIN

-LES TOILETTES EXISTANTES SONT TOUTES A DEMANTELER ET CONSERVER 1 TOILETTE POUR RELOCALISER DANS CHAQUE WC. LES TOILETTES RESTANTES SONT A REMETTRE AU PROPRIETAIRE

ELEMENTS A DEMANTELER POUR REMETTRE AU CLIENT:

-PICTOGRAMMES

-DEMANTELER MINUTIEUSEMENT ±20 TUILES DE CERAMIQUE CARRES EXISTANTES RESTEES INTACTES ET REMETTRE AU CLIENT

-DEMANTELER MINUTIEUSEMENT ±10 TUILES DE CERAMIQUE RECTANGULAIRES EXISTANTES RESTEES INTACTES ET REMETTRE AU CLIENT

LEGENDE

- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- PORTE EXISTANTE / EXISTING DOOR
- NOUVELLE CLOISON / NEW WALL
- CLOISON OU MUR EXISTANT / EXISTING WALL
- CLOISON A DEMOLIR / WALL DEMOLISHED
- XXX — IDENTIFICATION DES PIECES / PARTS INDENTIFICATION
- XXX — IDENTIFICATION DES PORTES / IDENTIFICATION OF DOORS
- XX — IDENTIFICATION DES CLOISONS TYPES ET MURS TYPES / IDENTIFICATION OF TYPICAL WALL
- X / X/X — BULLE DE REFERENCES / BUBBLE REFERENCE
- X / X/X — IDENTIFICATION DES DETAILS / DETAIL INDENTIFICATION
- X / X/Z — IDENTIFICATION DES COUPES SECTIONS IDENTIFICATIONS

Parcs Canada Parks Canada
Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819,731,0500

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819,731,1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Téléc. : 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11
révisions / revisions		date

A no. du détail / detail no.
B no.de la feuille-où détail exigé / sheet no. – where detail required
C no. de la feuille-où détaillé / sheet no. – where detailed

Projet / Project
PARCS CANADA
702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan,Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / Drawing
ARCHITECTURE

PLAN ET ELEVATIONS DES CONDITIONS EXISTANTES ET DEMOLITIONS SELECTIVES

Conçu par / Designed by: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Dessiné par / Drawn by: CATHERINE BILODEAU — Date: 2016-02-08
Approuvé par / Approved by: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Soumission / Tender — Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager
No de projet / Project number (TPSGC): 45365954
No de projet / Project number (PWGSC / Client): 2047-15
Nom du fichier / File name
No de classement / File no
No de plan ou dessin / File name
No feuille / Sheet no: A01/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

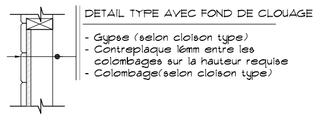

DETAIL TYPE AVEC FOND DE CLOUAGE
- Gypse (selon cloison type)
- Contreplaqué 16mm entre les colombages sur la hauteur requise
- Colombage(selon cloison type)

3 (2 2) DETAIL FOND DE CLOUAGE
ECHELLE : 1:10

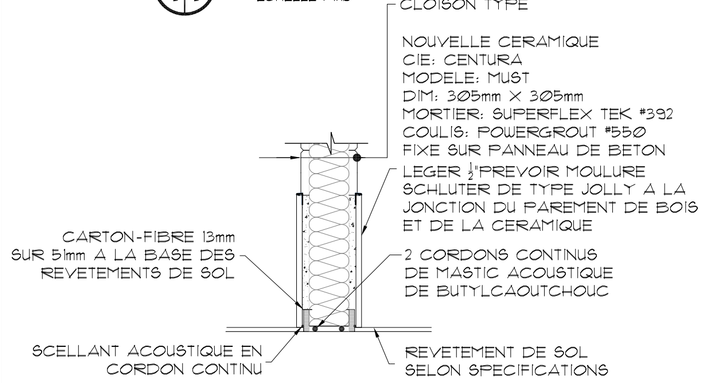

4 (2 2) DETAIL BASE CLOISON TYPE
ECHELLE : 1:10

PORTEE DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT

LES TRAVAUX CONSISTENT A:

- REALISER LES TRAVAUX DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE ET STRUCTURE SELON LES PLANS DES INGENIEURS
- REALISER LES TRAVAUX DE SYSTEMES INTERIEURS:
  - CLOISONS SECHES, MUR 4 PLAFOND, ETC
  - GYPSE, JOINTS
  - PLAFOND EN CONTREPLAQUE ¾" BEAU D'UN COTE A PEINDRE
- REALISER LES TRAVAUX DE REVETEMENT DE SOL, ET FOURNIR LES PLINTHES DE MUR NECESSAIRE, (VOIR AUX PLANS)
- FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVELLES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIE
- REALISER LES TRAVAUX DE PEINTURE ET DE FINITION
- LES MOBILIER FIXES SONT A FOURNIR ET INSTALLER PAR L'ENTREPRENEUR GENERAL

NOTE 1 : FONDS DE CLOUAGE TYPIQUE
L'ENTREPRENEUR GENERAL DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES FONDS DE CLOUAGE REQUIS POUR LA FIXATION MURALE DES ELEMENTS SUIVANTS:
- MOBILIER INTEGRE (ARMOIRES MURALES, COMPTOIRS, TABLETTES, ACCESSOIRES DE TOILETTE)

NOTE 2 : LES FONDS DE CLOUAGE SERONT CONSTITUES DE CONTREPLAQUE ⅝" FIXES AU COLOMBAGE DE BOIS

NOTE 4: FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVELLES CLOISONS AUX ENDROITS INDIQUES AUX PLANS.

NOTE 5: FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVELLES PORTES AUX ENDROITS INDIQUES AUX PLANS.

NOTE 6: FOURNIR DE NOUVELLES TRAPPES D'ACCES MURALES AUX ENDROITS INDIQUES AUX PLANS.

NOTE 7: FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVELLES FENETRES EXTERIEURES AUX ENDROITS INDIQUES AUX PLANS.

NOTE 8: TOUTES LES PLANCHES DE BOIS, POUTRES, COLONNES INTERIEURES ET EXTERIEURES APPARANTES SONT A PEINDRE COULEUR AU CHOIX DU CLIENT

NOTE 9: CONTRUIRE UN MURET SUR NOUVELLE DALLE DE BETON (DALLE DE BETON PAR INGENIEURS) AVEC PORTE POUR Y INSTALLER LES BOMBONNES DE PROPANE EXISTANTES CONSERVEES ET RELOCALISEES

NOTE 10: FOURNIR ET INSTALLER JOINT DE SCELLANT CONTINU A LA JONCTION DES NOUVELLES DOUCHES ET DE MURS

NOTE 11: FOURNIR ET INSTALLER JOINT DE SCELLANT CONTINU A LA JONCTION DES NOUVELLES DOUCHES ET DE MURS

CLOISONS TYPES

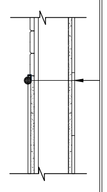

CLOISON TYPE: C7
-CERAMIQUE PLEINE HAUTEUR (DANS SALLE DE DOUCHE SEULEMENT) SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
-MONTANT DE BOIS 50mm X 150mm @ 610mm C/C
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-CERAMIQUE @ 1067mm (COTE TOILETTE) A PARTIR DU SOL SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
PREVOIR MOULURE SCHLUTER A LA JONCTION DE PLANCHE DE CEDRE ET CERAMIQUE

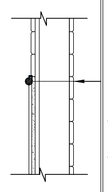

CLOISON TYPE: C6
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-MONTANT DE BOIS 50mm X 150mm @ 610mm C/C
-CONTREPLAQUE 12.5mm FIXE SUR MONTANT (MUR DE REFEND VOIR INGENIEUR)
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-CERAMIQUE @ 1067mm A PARTIR DU SOL SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
PREVOIR MOULURE SCHLUTER A LA JONCTION DE PLANCHE DE CEDRE ET CERAMIQUE

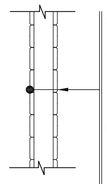

CLOISON TYPE: C1
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-MONTANT DE BOIS 50mm X 102mm @ 610mm C/C
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, TEINTURE, AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

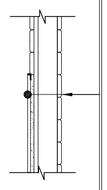

CLOISON TYPE: C2
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-MONTANT DE BOIS 50mm X 104mm @ 610mm C/C
-CONTREPLAQUE 12.5mm FIXE SUR MONTANT (MUR DE REFEND VOIR INGENIEUR)
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-CERAMIQUE @ 1067mm A PARTIR DU SOL SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
PREVOIR MOULURE SCHLUTER A LA JONCTION DE PLANCHE DE CEDRE ET CERAMIQUE

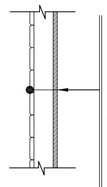

CLOISON TYPE: C3
-CONTREPLAQUE 12.5mm A PEINDRE COTE LOCAL TECH./RANGEMENT FIXE SUR MONTANT (MUR DE REFEND VOIR INGENIEUR)
-MONTANT DE BOIS 50mm X 102mm @ 610mm C/C
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.

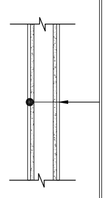

CLOISON TYPE: C4
-CERAMIQUE PLEINE HAUTEUR SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
-MONTANT DE BOIS 50mm X 102mm @ 610mm C/C
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-CERAMIQUE PLEINE HAUTEUR SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550

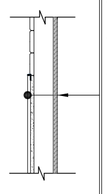

CLOISON TYPE: C5
(LOCAL TECHNIQUE/RANGEMENT)
-CONTREPLAQUE 12.5mm A PEINDRE COTE LOCAL TECH./RANGEMENT
-MONTANT DE BOIS 50mm X 102mm @ 610mm C/C
-PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. HORIZONTALE REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, VERNI TEINTE LAVABLE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
-CERAMIQUE @ 1067mm A PARTIR DU SOL SUR PANNEAU DE BETON LEGER 12.7mm (LA CERAMIQUE DANS LES LOCAL DE DOUCHES SERA PLEINE HAUTEUR)
CIE: CENTURA
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
PREVOIR MOULURE SCHLUTER A LA JONCTION DE PLANCHE DE CEDRE ET CERAMIQUE

LEGENDE
PLAN DE TOITURE

BARDEAU D'ASPHALTE
MARQUE: BP
MODELE: EVEREST
COULEUR: BRUN AUTOMNAL

GOUTTIERE ET DESCENTE PLUVIALE COMMERCIALE
MARQUE: AGUAY METAL
SERIE: 1500, CAL: 22
ACIER PREPEINT
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
FOURNIR ET INSTALLER UN PROTEGE FEUILLE DANS CHAQUE GOUTTIERE AINSI QU'UN PROTECTEUR A GOUTTIERE EN ACIER INOX CALIBRE 22 A PEINDRE EN USINE

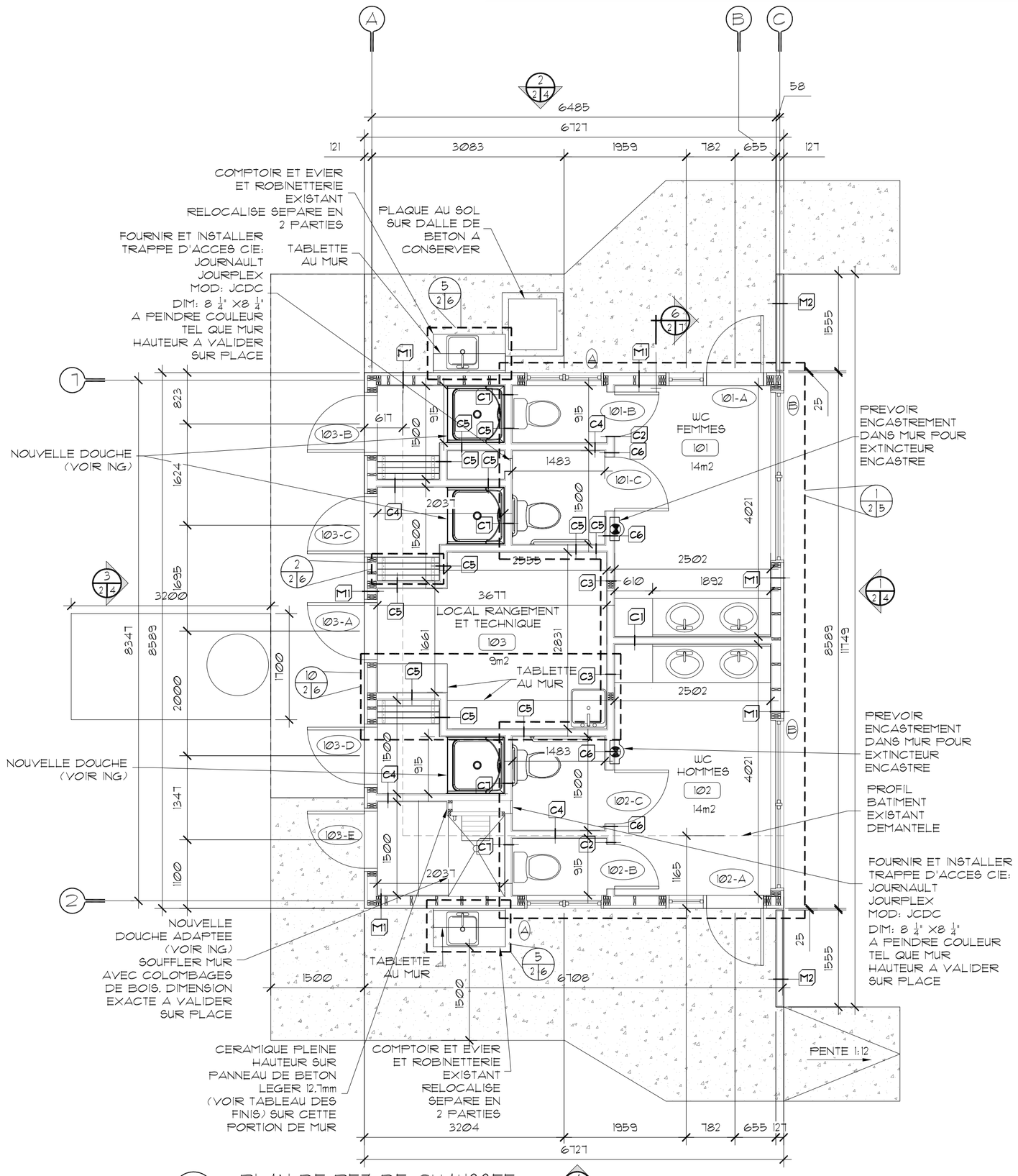

1 (2 2) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE
ECHELLE : 1:50

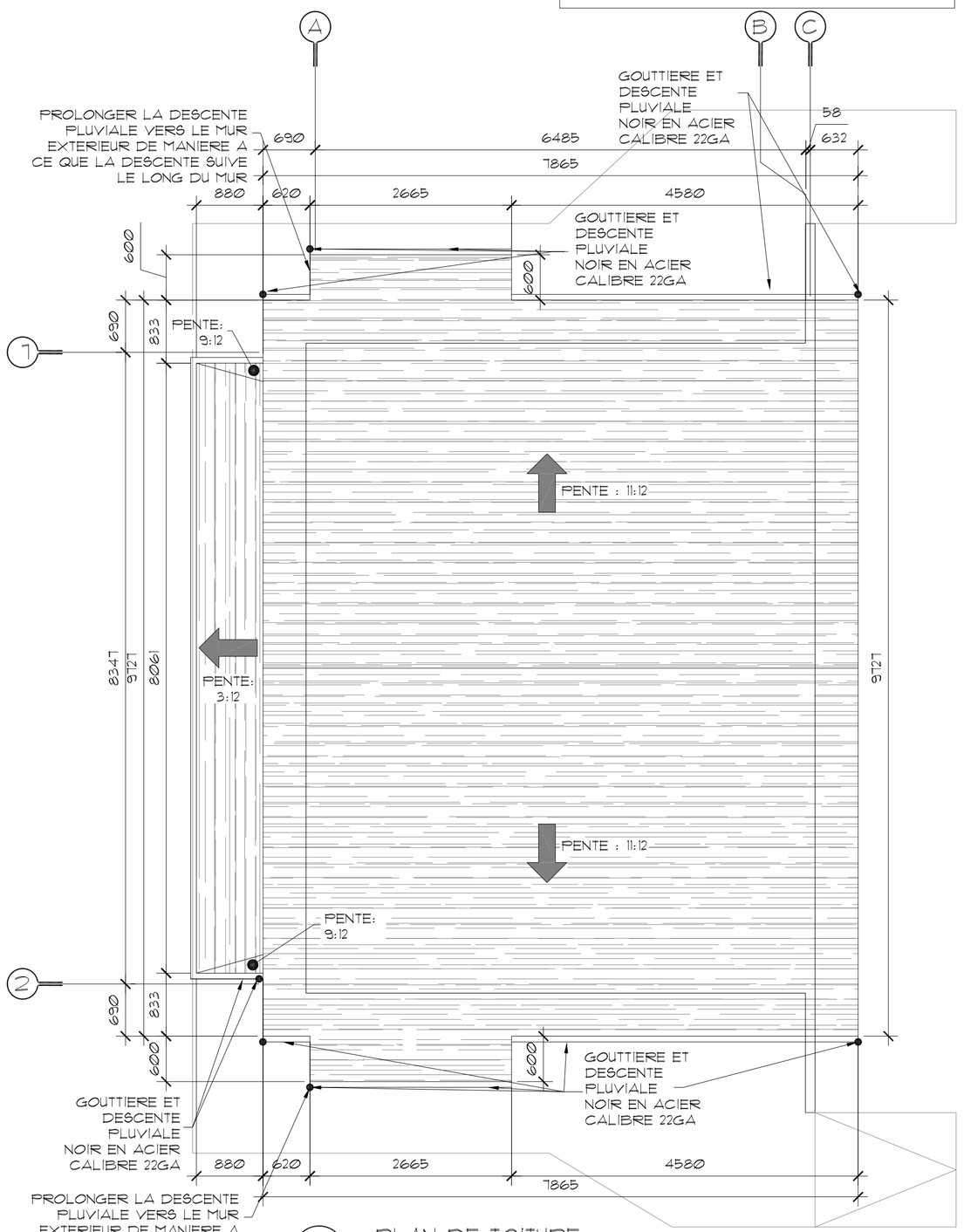

2 (2 2) PLAN DE TOITURE
ECHELLE : 1:50

Parcs Canada Parks Canada
Canada
AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE
BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500
BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:
ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:
SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél.: 819.375.4401 / Téléc.: 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*
PARCS CANADA
702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*
ARCHITECTURE

PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE,
PLAN DE TOITURE
ET DÉTAILS TYPES

Conçu par / *Designed by*	RENÉE TREMBLAY — 2016-02-08 Date
Dessiné par / *Drawn by*	CATHERINE BILODEAU — 2016-02-08 Date
Approuvé par / *Approved by*	RENÉE TREMBLAY — 2016-02-08 Date
Soumission / *Tender*	Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*
No de projet / *Project number* (TPSGC / *PWGSC*)	45365954
No de projet / *Project number* (Client / *Client*)	2047-15
Nom du fichier / *File name*	
No de classement / *File no*	
No de plan ou dessin / *File name*	
No feuille / *Sheet no*	A02/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

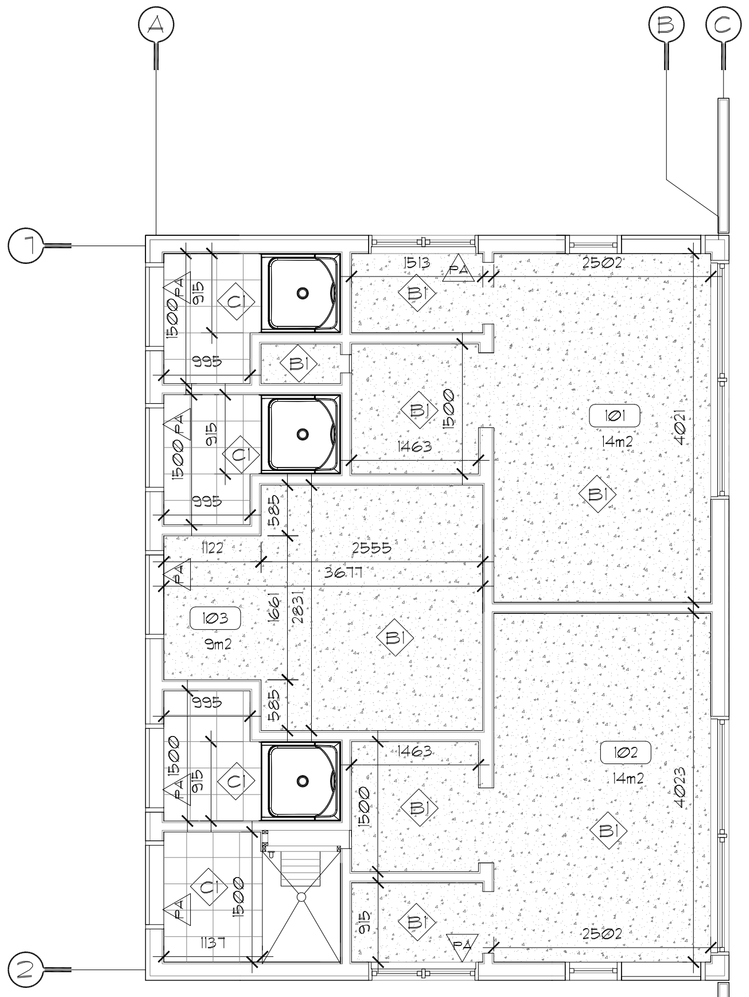

1 | 3 3 PLAN DES FINIS DE PLANCHER
ECHELLE : 1:50

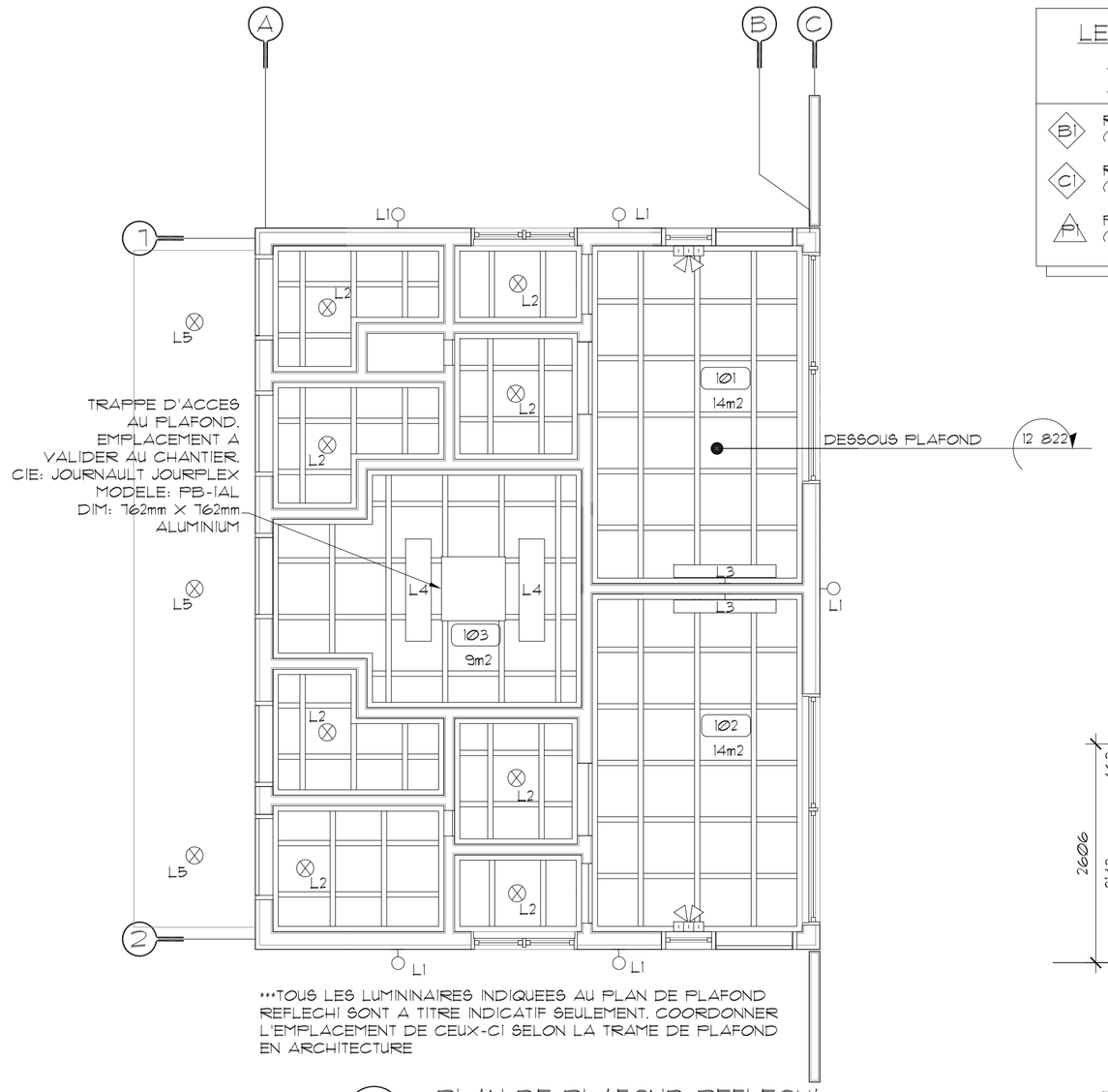

***TOUS LES LUMINNAIRES INDIQUEES AU PLAN DE PLAFOND REFLECHI SONT A TITRE INDICATIF SEULEMENT. COORDONNER L'EMPLACEMENT DE CEUX-CI SELON LA TRAME DE PLAFOND EN ARCHITECTURE

2 | 3 3 PLAN DE PLAFOND REFLECHI
ECHELLE : 1:50

LEGENDE DES REV. DE PLANCHER ET PELLICULE

- B — REVETEMENT DE POLYUERA (VOIR TABLEAU DES FINIS)
- C — REVETEMENT DE CERAMIQUE (VOIR TABLEAU DES FINIS)
- P — PELLICULE GIVREE (VOIR TABLEAU DES FINIS)

NOTES GENERALES PLAFOND

NOTE 1:

LA HAUTEUR DES NOUVEAUX PLAFONDS DE CONTREPLAQUE EST DE 12 822mm.

NOTE 2:

LES APPAREILS D'ECLAIRAGE SONT INDIQUES AFIN DE FACILITER LEUR POSITIONNEMENT ET CE A TITRE INDICATIF SEULEMENT. VOIR PLANS D'INGENIEURS.

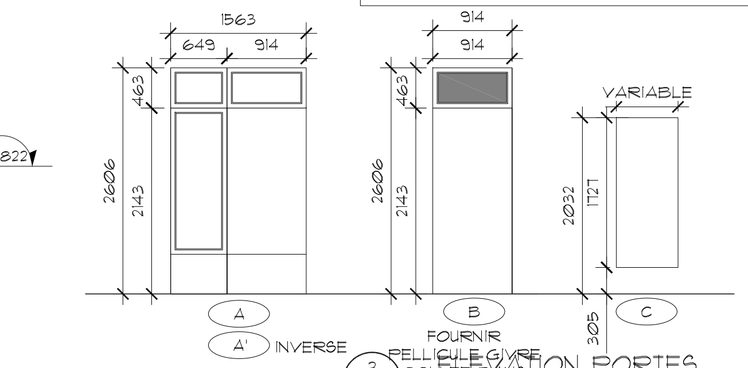

3 | 3 3 ELEVATION PORTES
ECHELLE : 1:50

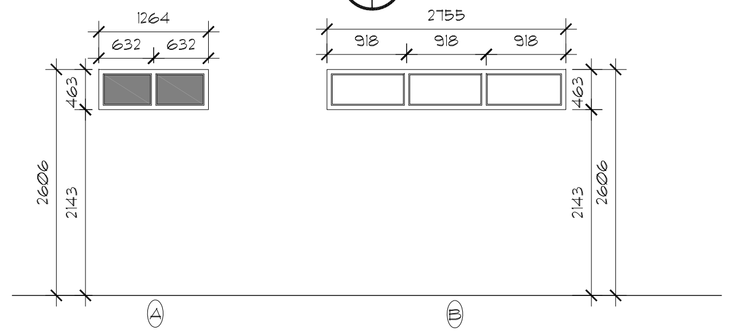

A — FENETRE HYBRIDE NOIR A L'EXTERIEUR, BLANC A L'INTERIEUR, SERIE 8000, DE FABELTA OU EQUIVALENT APPROUVE PELLICULE GIVRE COLLEE A L'INTERIEUR (VOIR TABLEAU DES FINIS)

B — FENETRE HYBRIDE NOIR A L'EXTERIEUR, BLANC A L'INTERIEUR, SERIE 8000, DE FABELTA OU EQUIVALENT APPROUVE

4 | 3 3 ELEVATION FENETRES
ECHELLE : 1:50

NOTES GENERALES REVETEMENT DE SOL ET PEINTURE

- AVANT D'ENTREPRENDRE TOUT TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT S'ASSURER QUE L'ETAT DU CHANTIER ET LES OUVRAGES RECEVANT LES MATERIAUX ET LE FINITIONS PREVUES DANS CETTE SECTION SOIENT SATISFAISANTS, TOUTE INCORRECTION AFFECTANT LA QUALITE DU TRAVAIL DEVRA ETRE SIGNALEE. TOUTES LES SURFACES DOIVENT ETRE EXEMPTES DE TRACES DE MACHINES, D'OUTILS OU TOUT AUTRE DEFAULT SUSCEPTIBLE D'AFFECTER LA FINITION. L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT REPRENDRE A SES FRAIS LES TRAVAUX DE FINITION DONT LES SURFACES ONT ETE MAL PREPAREES.
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER POUR LA POSE ET L'ENTRETIENT DES DIFFERENTS PRODUITS. L'INSTALLATION DOIT ETRE ACCREDITEE PAR LE MANUFACTURIER.
- FOURNIR DES ECHANTILLONS DES FINIS DES FINIS A L'ARCHITECTE, AVANT L'INSTALLATION.
- L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT REMETTRE AU CLIENT UNE QUANTITE DE REVETEMENT DE PLANCHER EGALE A 2% DES SURFACES RECOUVERTES.
- LES PIECES QUI SONT ACHUREES SONT EXCLUES DES TRAVAUX DE FINITION.

PEINTURE:

- L'APPLICATION DES PEINTURES, TEINTURE ET VERNIS NE DOIVENT PAS COMMENCER TANT QUE LES SURFACES A PEINDRE N'ONT PAS ETE PREPAREES CONVENABLEMENT. LES SURFACES DOIVENT ETRE SOLIDES, SECHES ET PROPRES ET TOUTES TACHES D'HUILE, DE GRAISSE, DE PLATRE, DE POUSSIERE, DE ROUILLE E LES AUTRES MATIERES ETRANGERES AFFECTANT LES TRAVAUX SOIENT NETTOYEES.

MOULURE ET TRANSITION:

- PREVOIR DES MOULURES DE TRANSITION AUX ENDROITS INDIQUES AUX PLANS ET SELON LA LEGENDE ENTRE LES DIFFERENTS REVETEMENTS DE SOL.

CARRELAGE:

- FOURNIR ET INSTALLER DES NOUVELLES PLINTHES DE CERAMIQUE, HAUTEUR 305mm OU INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS.
- LES JOINTS DE TUILES DOIVENT ETRE DE $\frac{1}{8}$" ET LE COULIS DOIT ETRE A L'EPOXY.
- SUIVRE LE MODE D'EMPLOI DU FABRICANT POUR LA PREPARATION DES CARREAUX, LE GACHAGE, L'APPLICATION, LE NETTOYAGE ET LA PROTECTION DU COULIS.

LEGENDE DES PLAFONDS

PLAFOND DE CONTREPLAQUE $\frac{3}{8}$" BEAU D'UN COTE FEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE AVEC MOULURE DE MDF
CIE: BOULANGER
MODELE: 804080
COLLECTION: PURE
MOULURE AVEC COUCHE DE FOND A PEINDRE. PREVOIR SCELLANT ENTRE PLAFOND ET MOULURE

PORTEE DES TRAVAUX NOUVELLES FENETRES

1. FOURNIR ET INSTALLER DES NOUVELLES FENETRES, TELLES QUE DECRIT AUX PLANS ET DEVIS, ET EFFECTUER LES TRAVAUX CONNEXES.

2. COLMATER TOUS LES INTERSTICES AUX PERIMETRES DES OUVERTURES A L'AIDE D'URETHANE GICLEE.

3. FOURNIR ET INSTALLER LES SCELLANTS ET PRODUITS D'ETANCHEITE REQUIS ENTRE, LES FENETRES ET LES FINIS INTERIEURS ET EXTERIEURS.

4. FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVELLES MOULURES DE FINITION EN CEDRE A L'INTERIEUR AU FOURTOUR DES OUVERTURES. PEINDRE CELLES-CI D'UNE COUCHE D'APPRET

5. RAGREER TOUTES LES SURFACES ENDOMMAGEES LORS DES TRAVAUX (MURS, PLAFONDS, TABLETTES DE FENETRES).

6. VALIDER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE.

TABLEAU DES FINIS

Projet
RECONSTRUCTION - BATIMENT A CAMPING MISTANGANCE PARC NATIONAL DE LA

No	Nom	Planchers: Beton avec revetement de polyuera	Planchers: Céramique "C1" 305mm X 305mm	Plinthes: Plinthe ceramique "C1"	Plinthes: Aucune	Murs: Nouv. planches bois SPF a peindre	Murs: Nouv. contreplaqué a peindre	Murs: Nouv. céramique "C1" 106mm a partir du sol	Murs: Nouv. céramique "C1" pleine hauteur	Plafond: Contreplaqué 19mm beau d'un cote a peindre	Plafond: Trappe d'acces au plafond	Plafond: Moulures 12.7mm à peindre	REMARQUES SPECIFIQUE
101	WC FEMMES	●		●	●	●		●		●		●	01-02-03
102	WC HOMMES	●		●	●	●		●		●		●	01-02-03
103	LOCAL RANGEMENT ET TECH.	●		●			●			●	●	●	01-02
	DOUCHES		●		●				●	●		●	02

REMARQUES/REMARKS :

01: LE CARRELAGE DE CERAMIQUE A INSTALLER SUR LE BAS DES MURS EST SEULEMENT A INSTALLER DANS LES CABINES DE TOILETTES AINSI QUE DANS LE LOCAL DE RANGEMENT
02: MEULER LA DALLE MECANIQUEMENT AVANT LA POSE DU POLYUERA. AJOUTER UNE BASE DE POLYURETHANE A BASE D'EPOXY 15 MILIEMME. AJOUTER ENSUITE UNE COUCHE DE FINITION POLYUERA AVEC PROTECTION UV ET FLOCAONS DECORATIF6, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
03:DANS LES CABINES, LA PLINTHE DE CERAMIQUE MONTE JUSQU'A 1067mm.

CARRELAGE "C1"

CIE: CENTURA

PLINTHE DE CERAMIQUE C1:

(1 RANG DANS LE BAS DU MUR)
MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
PREVOIR MOULURE SCHLUTER DE TYPE "JOLLY" A LA JONCTION DE PLANCHE DE CEDRE OU DE CONTREPLAQUE ET CERAMIQUE

CERAMIQUE MURALE ET AU SOL C1:

MODELE: MUST
DIM: 305mm X 305mm
MORTIER: SUPERFLEX TEK #392
COULIS: POWERGROUT #550
PREVOIR MOULURE SCHLUTER DE TYPE "JOLLY" A LA JONCTION DE PLANCHE DE CEDRE ET CERAMIQUE

REVETEMENT DE PLAFOND

CONTREPLAQUE BEAU D'UN COTE FEINT, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

VERNI TEINTE
VERNI TEINTE POUR REVETEMENT DE BOIS LAVABLE POUR INTERIEUR DE SICO, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

REVETEMENT DE PLANCHER

REVETEMENT DE POLYUREA AVEC FLOCONS DECORATIF6, COULEUR AU CHOIX DU CLIENT

LE COTE DE LA VITRE QUI EST POINTE PAR LE SYMBOLE REPRESENTE LE COTE OU APPLIQUER LA PELLICULE

NOTES:
- POUR CHAQUE TYPE DE VITRAGE TOUJOURS LAISSER LIBRE 3/4" EN PERIPHERIE DU VITRAGE, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES

VITRAGE

PELLICULE PA:

CIE: LLUMAR
COLLECTION: PRIVACY SERIES
MOD.: NRMW80 DC-P93
COUL.: DUSTED CRYSTAL
DITR. : VISIUM
PELLICULE A INSTALLER DANS LES SECTIONS VITREES VOIR EMPLACEMENT AUX PLANS

TABLEAU DES PORTES ET CADRES

Projet
RECONSTRUCTION - BATIMENT A CAMPING MISTAGANCE PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

	LOCALISATION	Portes: DESSIN/DRAW	Portes: ISOLEE	Portes: BOIS AME ALVEOLAIRE	Portes: BOIS AME PLEINE	Portes: ACIER	Portes: NOUVELLE	Portes: BATTANTE	Portes: LARGEUR	Portes: HAUTEUR	Portes: EPAISSEUR	Portes: SENS OUVERTURE	Finition: ACIER	Finition: BOIS	Finition: PEINT	Cadre: ISOLE	Cadre: A BRIS THERMIQUE	Cadre: ACIER	Cadre: BOIS	Cadre: PEINT	Verre: UNITE SCELLE	Verre: SIMPLE	Verre: VERRE TREMPE	Verre: THERMOS	Verre: VERRE BROCHE	Resistance au feu (en minutes)	Code de quincaillerie	Remarque numero
NOUVELLES PORTES	101-A DE EXTERIEUR A WC FEMMES #101	A1	●			●	●	●	914+649	2134	20	MGR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	01	01
	101-B DE WC FEMMES A CABINE	C		●			●	●	711	1727	12	MDR		●	●				●	●						—	04	01
	101-C DE WC FEMMES A CABINE	C		●			●	●	864	1727	12	MGR		●	●				●	●						—	04	01
	102-A DE EXTERIEUR A WC HOMMES #102	A	●			●	●	●	914+649	2134	20	MDR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	01	01
	102-B DE WC HOMMES A CABINE	C		●			●	●	711	1727	12	MGR		●	●				●	●						—	04	01
	102-C DE WC HOMMES A CABINE	C		●			●	●	864	1727	12	MDR		●	●				●	●						—	04	01
	103-A DE EXTERIEUR A LOCAL RANGEMENT/TECH.	B	●			●	●	●	914	2134	20	MGR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	02	01
	103-B DE EXTERIEUR A DOUCHE	B	●			●	●	●	914	2134	20	MDR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	03	01
	103-C DE EXTERIEUR A DOUCHE	B	●			●	●	●	914	2134	20	MDR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	03	01
	103-D DE EXTERIEUR A DOUCHE	B	●			●	●	●	914	2134	20	MGR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	03	01
	103-E DE EXTERIEUR A DOUCHE	B	●			●	●	●	914	2134	20	MGR	●		●	●	●	●		●	●		●	●		—	03	01,02

REMARQUES:

01. LA QUINCAILLERIE EST FOURNIE À TITRE INDICATIF, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA COMPATIBILITE DES DIFFERENTES COMPOSANTES DE LA QUINCAILLERIE ENTRE ELLES.
02. INSTALLER UN PICTOGRAMME SUR LA FACE EXTERIEURE DE LA PORTE INDIQUANT LA DOUCHE ACCESSIBLE. TOUS LES PICTOGRAMMES SERONT FOURNIS PAR PARC CANADA, MAIS A INSTALLER PAR ENTREPRENEUR GENERAL.
03. LES CADRES DE PORTES SONT A PEINDRE DE COULEUR NOIR
04. TOUS LES TRAVAUX DE SERRURIERS DEVRONT ETRE EXECUTE PAR UN SPECIALISTE ACCREDITE ABLOY.

LEGENDE:

MG: MAIN GAUCHE
MGR: MAIN GAUCHE RENVERSEE
MD: MAIN DROITE
MDR: MAIN DROITE RENVERSEE
COUL.: PORTE COULISSANTE
PL.: PORTE PLIANTE

GROUPE 01:
(PORTES EXTERIEUR WC HOMMES ET FEMMES)
-1 OUVRE-PORTE AUTOMATIQUE AVEC 2 BOUTONS
-3 CHARNIERES
-1 SEUL TOMBANT ENCASTRE
-1 POIGNEE A TIRER
-1 PALETTE D'URGENCE
-1 PLAQUE A PIED 610mm(COTE INTERIEUR)
-1 ENSEMBLE COUPE-FROID
-1 BALAI
-1 SERRURE MORTAISE SCHALGE C464 INCLUANT CYLINDRE ABLOY + CLEAGE (CHEMIN DE CLE FOURNI PAR PC)

GROUPE 02:
(PORTES EXTERIEUR LOCAL RANG./TECH.)
-3 CHARNIERES
-1 SEUL TOMBANT ENCASTRE
-1 BRAS D'ARRET
-1 PLAQUE A PIED 610mm(COTE INTERIEUR)
-1 ENSEMBLE COUPE-FROID
-1 BALAI
-1 SERRURE MORTAISE SCHALGE C464 INCLUANT CYLINDRE ABLOY + CLEAGE (CHEMIN DE CLE FOURNI PAR PC)

GROUPE 03:
(PORTES DOUCHES)
-3 CHARNIERES
-1 SEUL TOMBANT ENCASTRE
-1 FERME-PORTE AVEC BRAS D'ARRET (POUR PERMETTRE DE LAISSER PORTE OUVERTE LORSQUE REQUIS)
-1 PLAQUE A PIED 610mm(COTE INTERIEUR)
-1 ENSEMBLE COUPE-FROID
-1 BALAI
-1 SERRURE MORTAISE SCHALGE C464 INCLUANT CYLINDRE ABLOY + CLEAGE (CHEMIN DE CLE FOURNI PAR PC)
-1 SERRURE BEC DE CANNE FONCTION INTIMITE A L'INTERIEUR

GROUPE 04:
(PORTES CABINES TOILETTES)
-3 CHARNIERES
-1 SERRURE BEC DE CANNE FONCTION INTIMITE A L'INTERIEUR DE LA CABINE

Parcs Canada Parks Canada
Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Téléc. : 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*
PARCS CANADA
702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*
ARCHITECTURE

PLAN DES FINIS DE PLANCHER, DE PLAFOND REFLECHI, TABLEAU DES PORTES ET DES FINIS ET ELEVATIONS DES PORTES ET FENETRES

Conçu par / *Designed by*	RENÉE TREMBLAY
Date	2016-02-08
Dessiné par / *Drawn by*	CATHERINE BILODEAU
Date	2016-02-08
Approuvé par / *Approved by*	RENÉE TREMBLAY
Date	2016-02-08
Soumission / *Tender*	
Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*	
No de projet / *Project number* (TPSGC)	45365954
No de projet / *Project number* (PWGSC)	2047-15
Client / *Client*	
Nom du fichier / *File name*	
No de classement / *File no*	
No de plan ou dessin / *File name*	
No feuille / *Sheet no*	A03/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

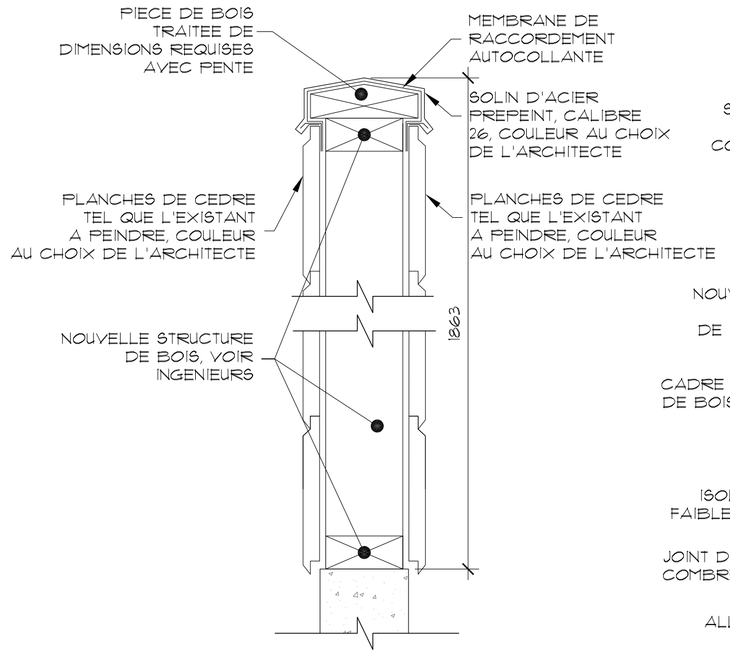

5 / 4 7 DETAIL MUR ECRAN
ECHELLE : 1:5

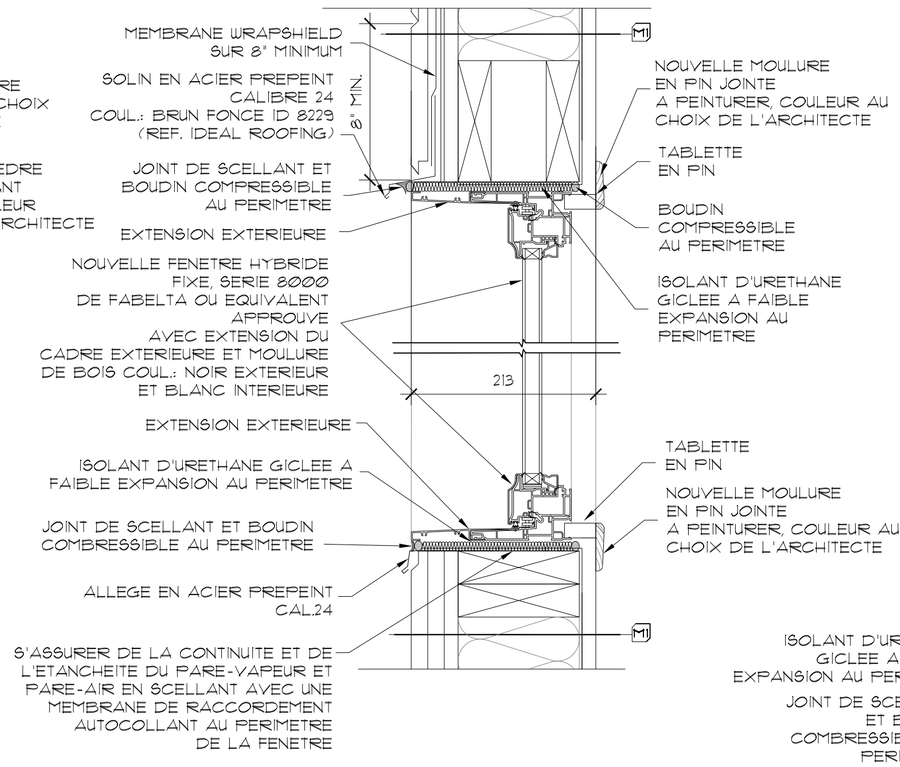

6 / 4 4 COUPE TYPE FENETRE
ECHELLE : 1:5

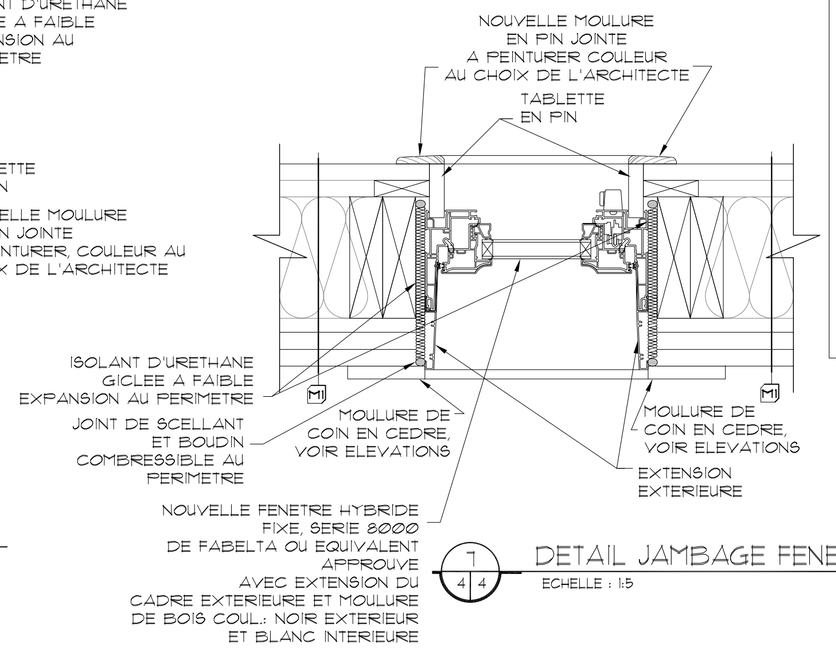

7 / 4 4 DETAIL JAMBAGE FENETRE
ECHELLE : 1:5

MOULURE DE JONCTION FENETRE ET PORTE

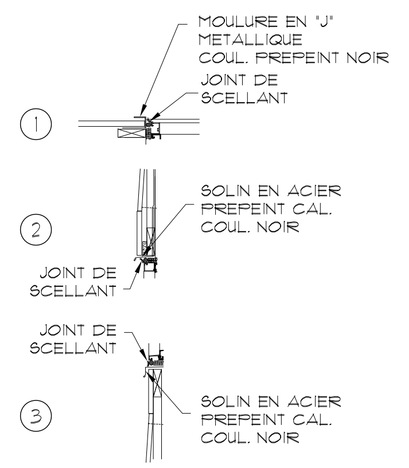

NOTE:
-LES DETAILS #1, #2 ET #3 CONVIENNENT AUTANT POUR LES FENETRES ET LES PORTES EXTERIEURES.

LEGENDE DES REVETEMENTS EXTERIEURS

- A — BARDEAU D'ASPHALTE
  MARQUE: BP
  MODELE: EVEREST
  COULEUR: BRUN AUTOMNAL
  LARMIER: COULEUR BRUN COMMERCIAL
- B — PLANCHES DE BOIS SPF PROFILE A GORGES CARRES DE 168mm X 19mm, EMBOUVETE, DE MARQUE MAXI-FORET OU EQUIVALENT APPROUVE, TENTURE, AU CHOIX DE L'ARCHITECTE INSTALLATION HORIZONTALE
- C — MOULURES DE COIN ET DECORATIVES EN PLANCHES DE SPF 102mm DE LARGE DE MEME COMPAGNIE QUE REVETEMENT EXTERIEUR GENERAL
- D — FASCIA D'ACIER PREPEINT COULEUR NOIR (VOIR COUPE DE MUR TYPE)

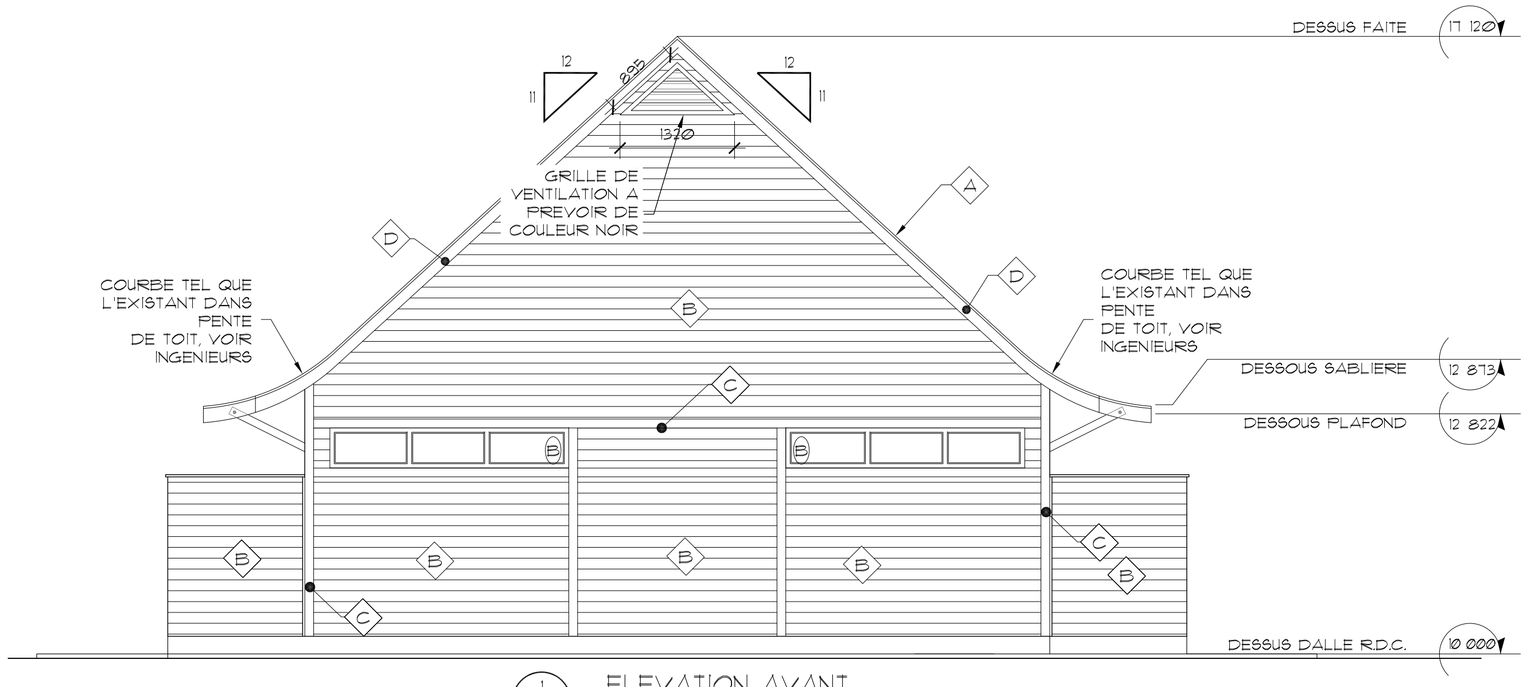

1 / 2 4 ELEVATION AVANT
ECHELLE : 1:50

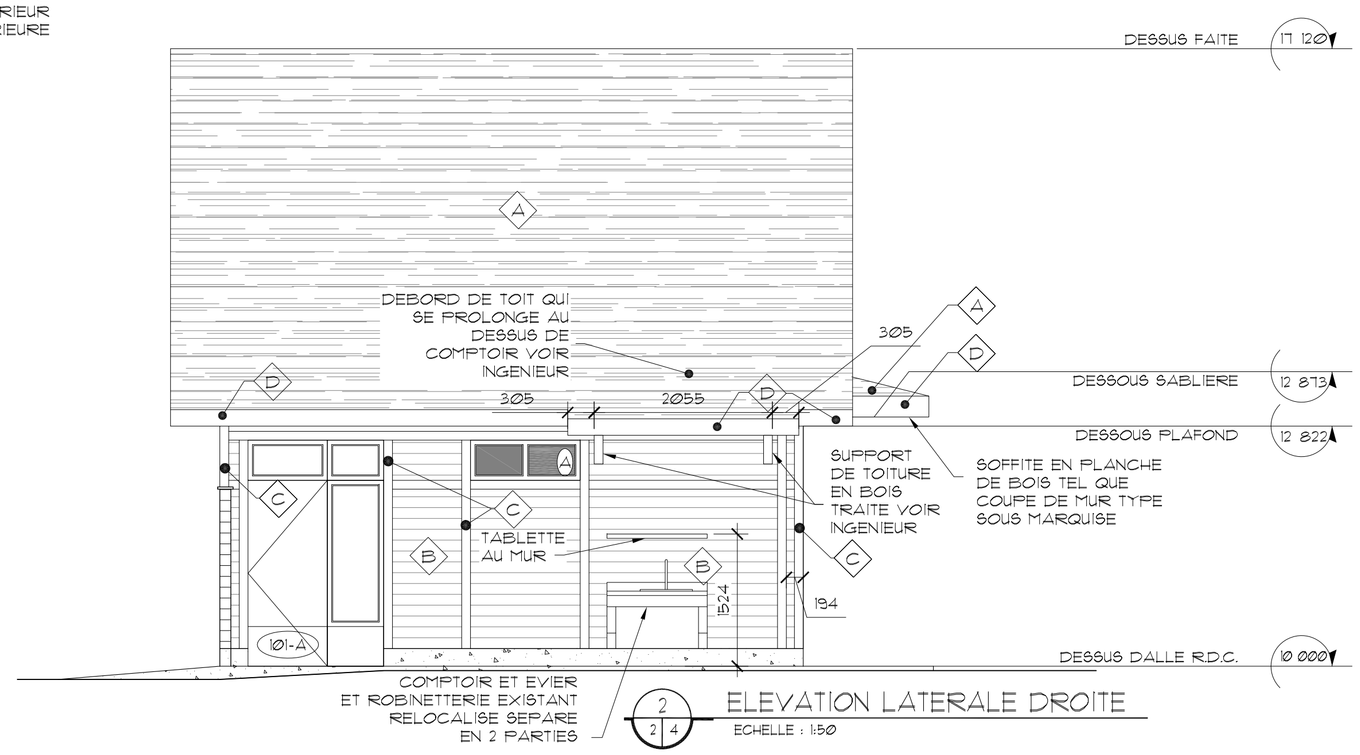

2 / 2 4 ELEVATION LATERALE DROITE
ECHELLE : 1:50

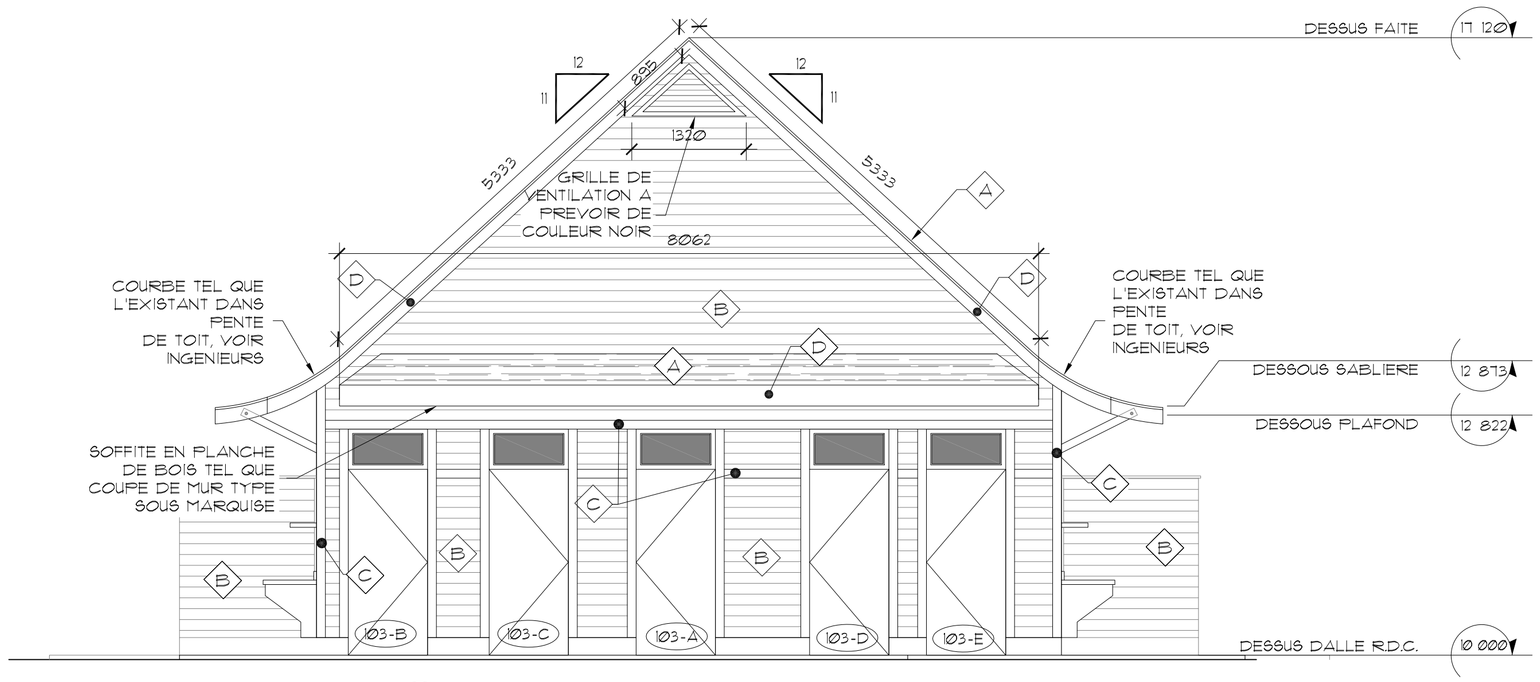

3 / 2 4 ELEVATION ARRIERE
ECHELLE : 1:50

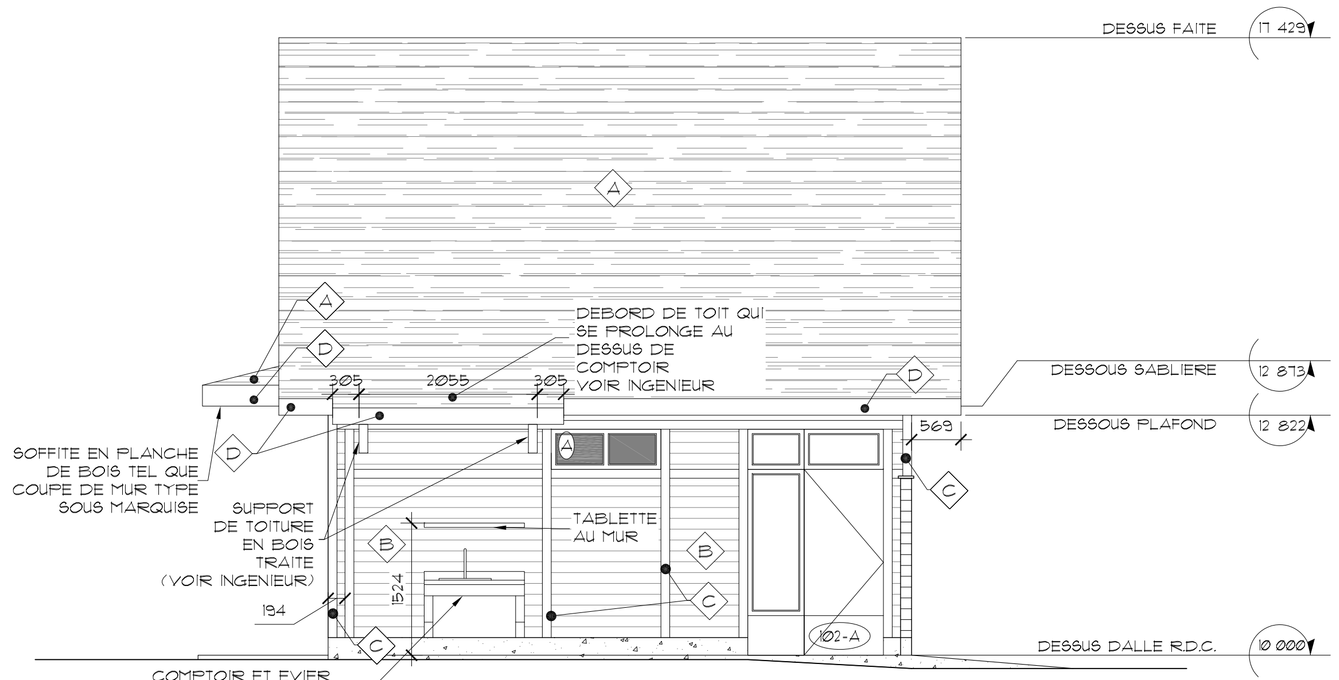

4 / 2 4 ELEVATION LATERALE GAUCHE
ECHELLE : 1:50

Parcs Canada Parks Canada
Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél.: 819.375.4401 / Télléc.: 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*
PARCS CANADA
702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9
Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*
ARCHITECTURE
ELEVATIONS ET DETAILS TYPES

Conçu par / *Designed by*: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Dessiné par / *Drawn by*: CATHERINE BILODEAU — Date: 2016-02-08
Approuvé par / *Approved by*: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Soumission / *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*
No de projet / *Project number* (TPSGC): 45365954 — No de projet / *Project number* (PWGSC / *Client*): 2047-15
Nom du fichier / *File name* — No de classement / *File no*
No de plan ou dessin / *File name* — No feuille / *Sheet no*: A04/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

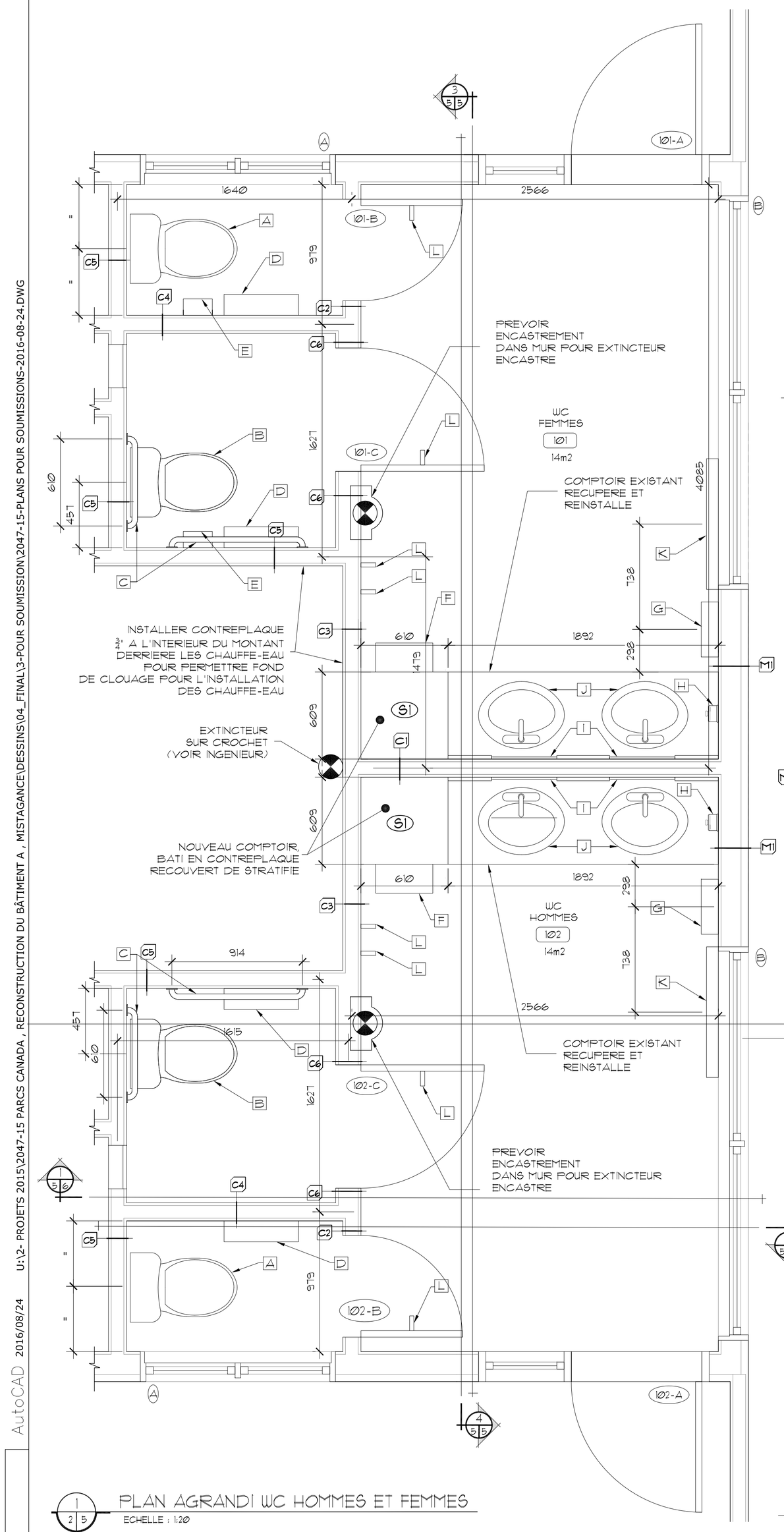

PLAN AGRANDI WC HOMMES ET FEMMES
ECHELLE : 1:20

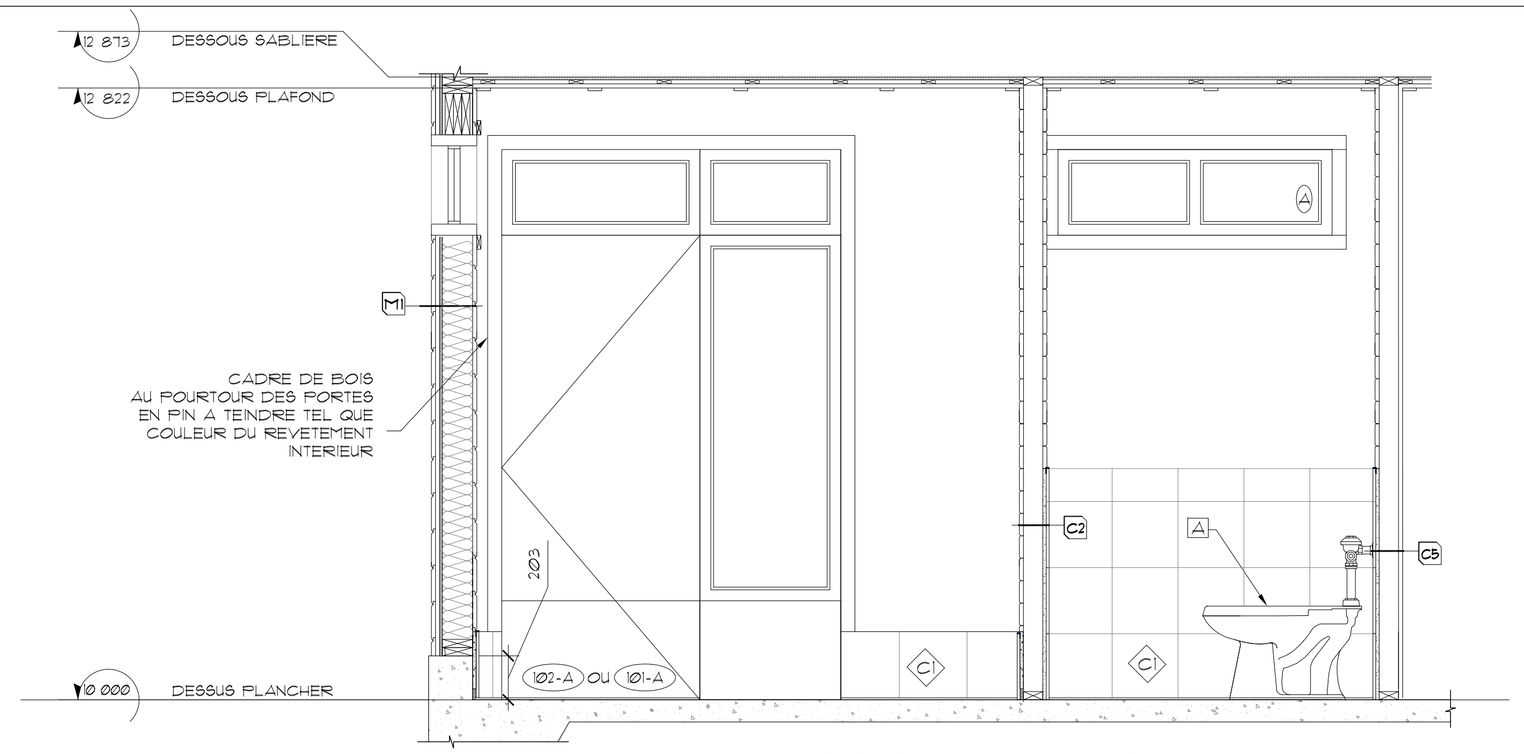

COUPE INTERIEURE WC HOMMES
ELEVATION INTERIEUR WC FEMMES (INVERSE)
ECHELLE : 1:20

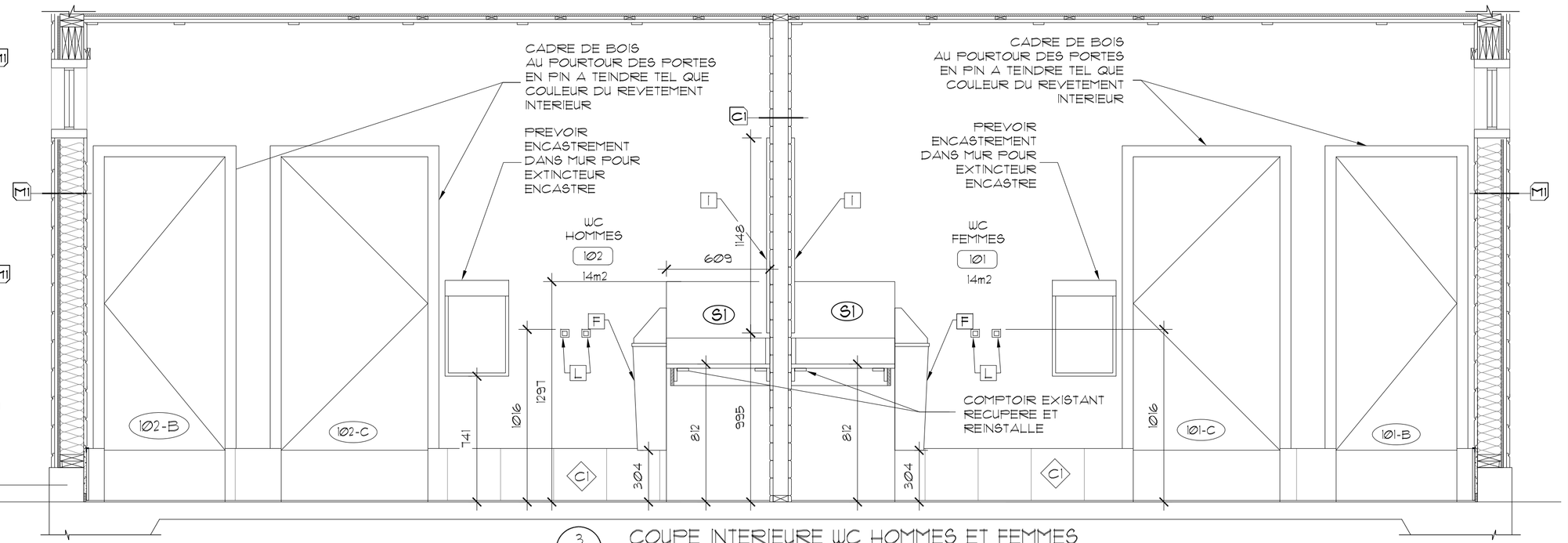

COUPE INTERIEURE WC HOMMES ET FEMMES
ECHELLE : 1:20

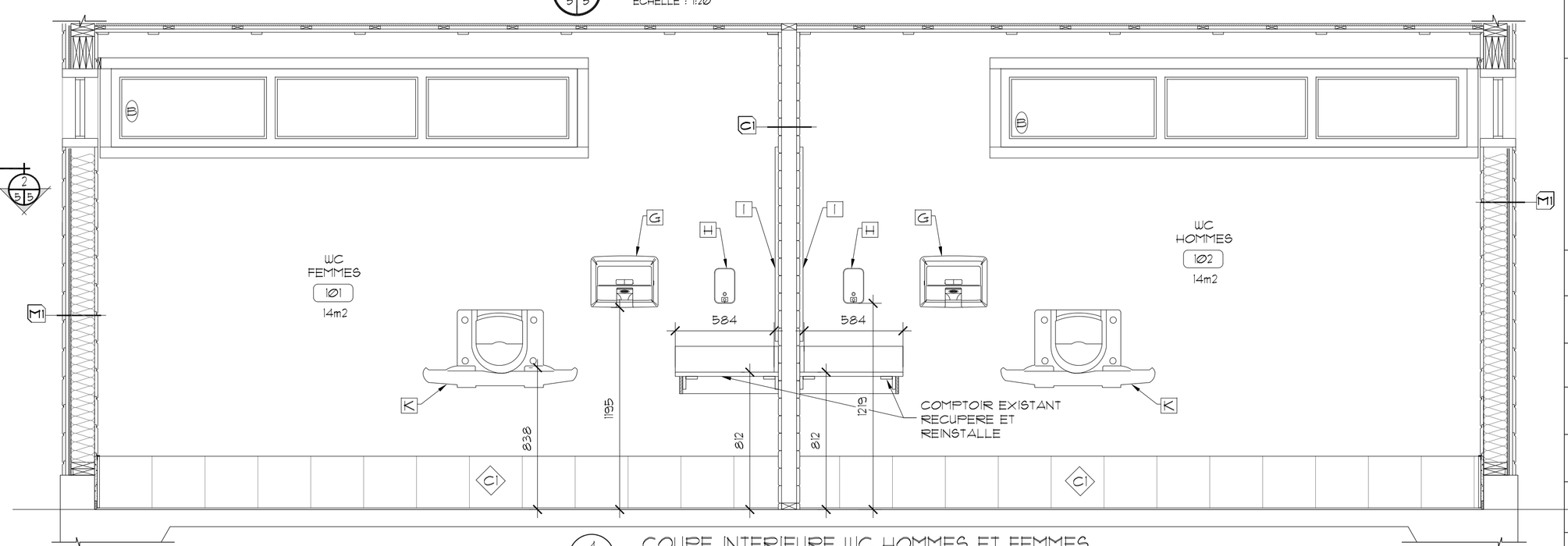

COUPE INTERIEURE WC HOMMES ET FEMMES
ECHELLE : 1:20

ACCESSOIRES DE TOILETTE

- A — TOILETTE EXISTANTE, NETTOYEE ET REINSTALLEE, VOIR INGENIEUR
- B — TOILETTE ACCESSIBLE, VOIR INGENIEUR
- C — BARRE D'APPUI, MARQUE BOBRICK, MODELE B-5806, BARRE DE 36" ET 24" DE LONG OU EQUIVALENT
- D — DISTRIBUTEUR DE PAPIER DE TOILETTE EXISTANT RECUPERE, NETTOYE ET REINSTALLE
- E — POUBELLE POUR SERVIETTE HYGIENIQUE DE MARQUE FROST, MODELE 622 TYPE 304, NO.4 BRUSHED FINISH, EQUIVALENT ACCEPTE
- F — POUBELLE DE MARQUE FROST, MODELE 303-3, TYPE 304, NO.4 BRUSHED FINISH, EQUIVALENT ACCEPTE
- G — SECHOIR A MAIN, VOIR INGENIEUR
- H — DISTRIBUTEUR DE SAVON EXISTANT RECUPERE, NETTOYE ET REINSTALLE
- I — NOUVEAU MIROIR SELON DIMENSIONS AUX PLANS
- J — LAVABO ET ROBINETTERIE EXISTANTS RECUPERE, NETTOYE ET REINSTALLE, VOIR INGENIEUR
- K — TABLE A LANGER EXISTANTE NETTOYER ET REINSTALLEE
- L — CROCHET DE MARQUE BOBRICK, MODELE B-671 OU EQUIVALENT ACCEPTE

LEGENDE DES FINIS ET MOBILIERS INTEGRES

- FINIS MOBILIER
- S1 STRATIFIE
  - Cle: Formica
  - No: au choix de l'architecte
  - Coul: au choix de l'architecte
  - Fini: au choix de l'architecte

Parcs Canada Parks Canada
Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Téléc. : 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*

PARCS CANADA

702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*

ARCHITECTURE

DETAILS DE MOBILIERS

Conçu par / *Designed by*: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Dessiné par / *Drawn by*: CATHERINE BILODEAU — Date: 2016-02-08
Approuvé par / *Approved by*: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Soumission / *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*
No de projet / *Project number* TPSGC: 45365954 — No de projet / *Project number* PWGSC Client: 2047-15 — *Client*
Nom du fichier / *File name* — No de classement / *File no*
No de plan ou dessin / *File name* — No feuille / *Sheet no*: A05/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

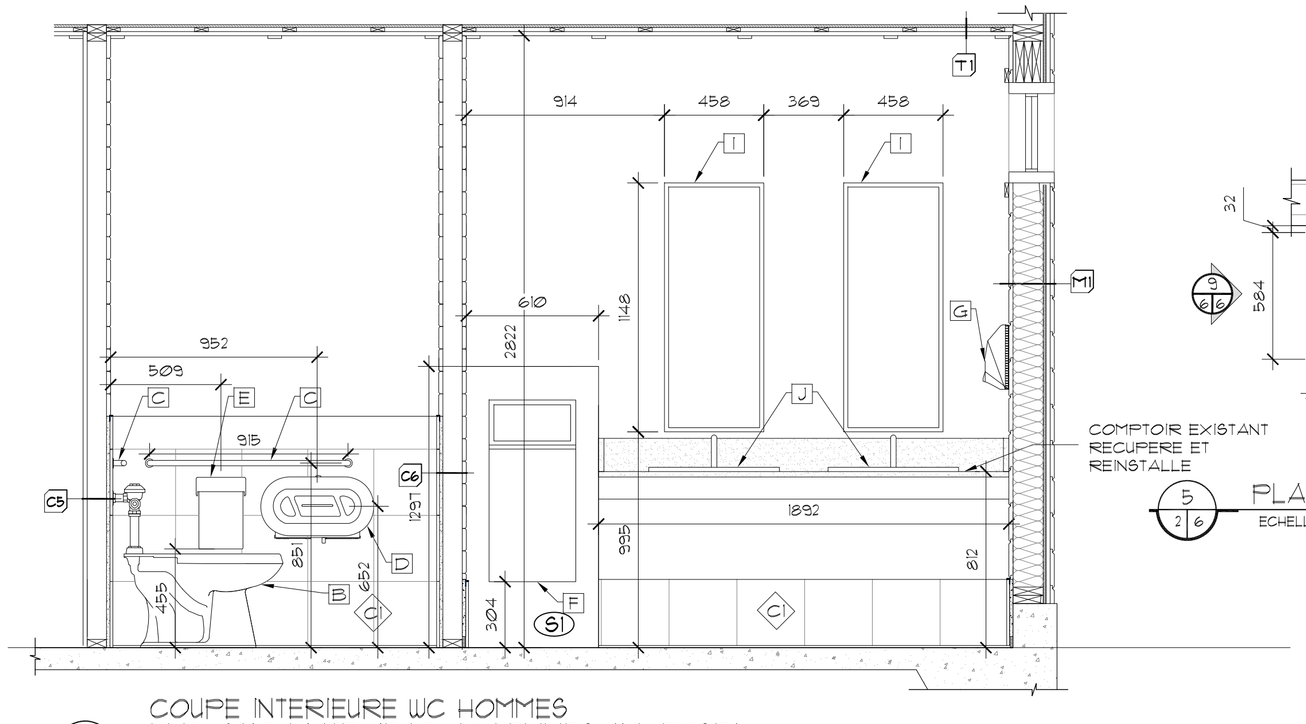

COUPE INTERIEURE WC HOMMES
ELEVATION INTERIEUR WC FEMMES (INVERSE)
ECHELLE : 1:20

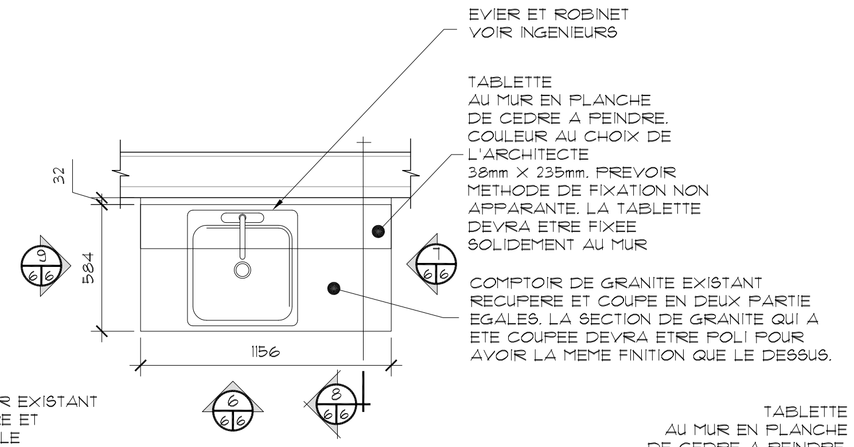

PLAN AGRANDI COMPTOIR EXTERIEUR
ECHELLE : 1:20

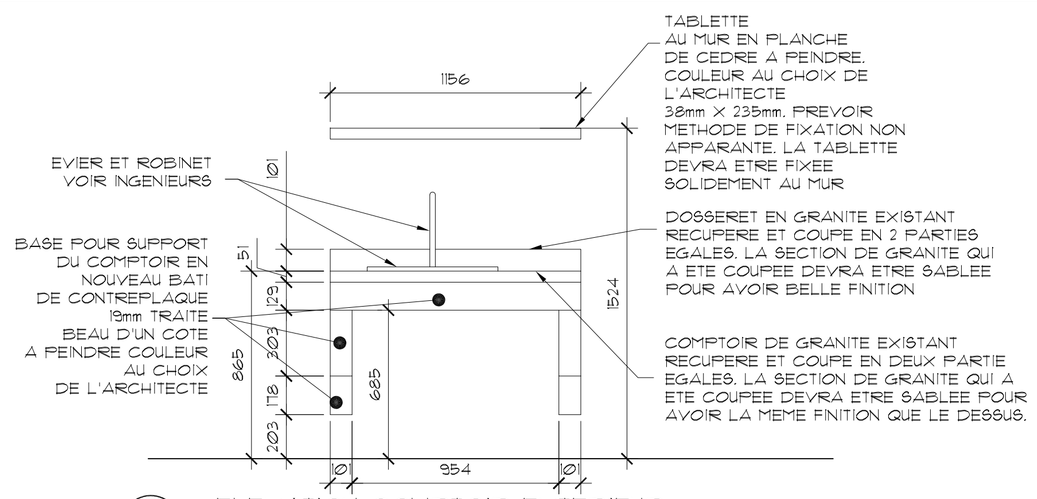

ELEVATION COMPTOIR EXTERIEUR
ECHELLE : 1:20

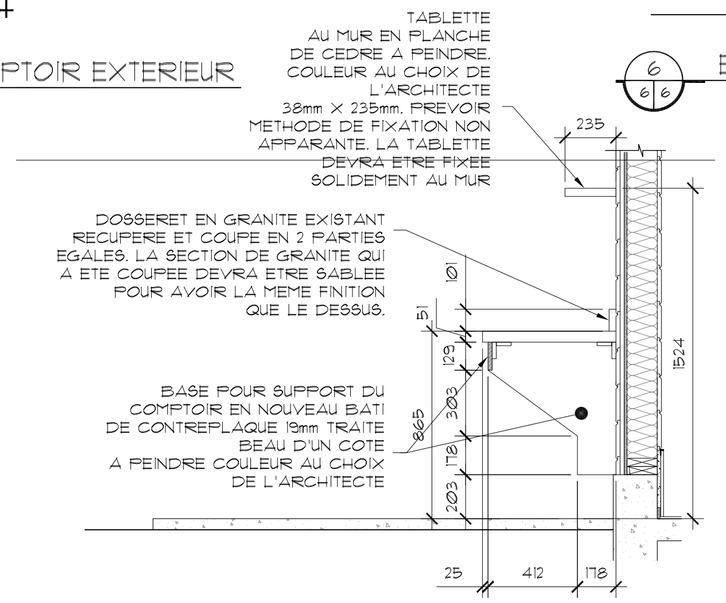

COUPE COMPTOIR EXTERIEUR
ECHELLE : 1:20

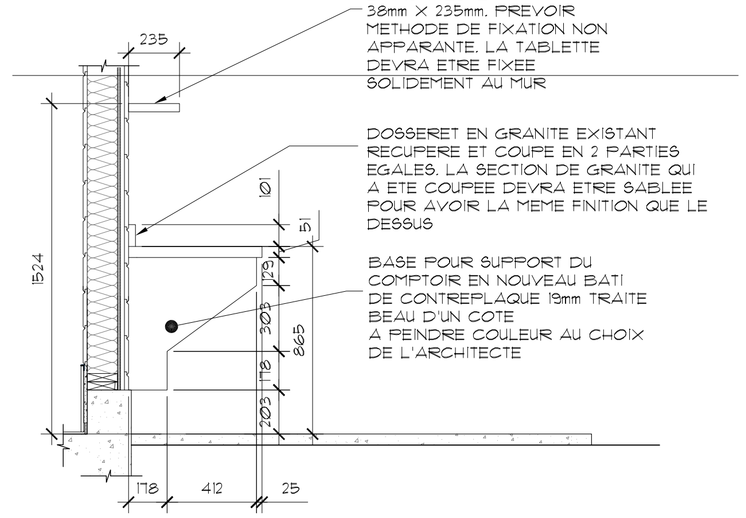

ELEVATION COMPTOIR EXTERIEUR
ECHELLE : 1:20

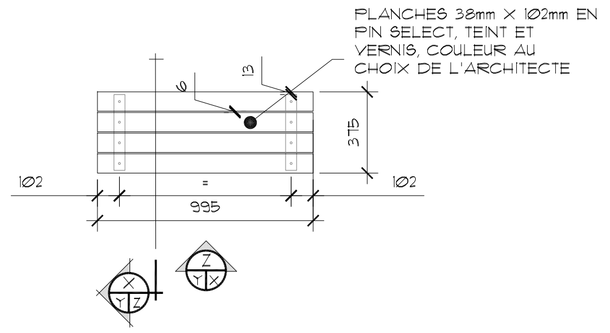

PLAN AGRANDI BANC
ECHELLE : 1:20

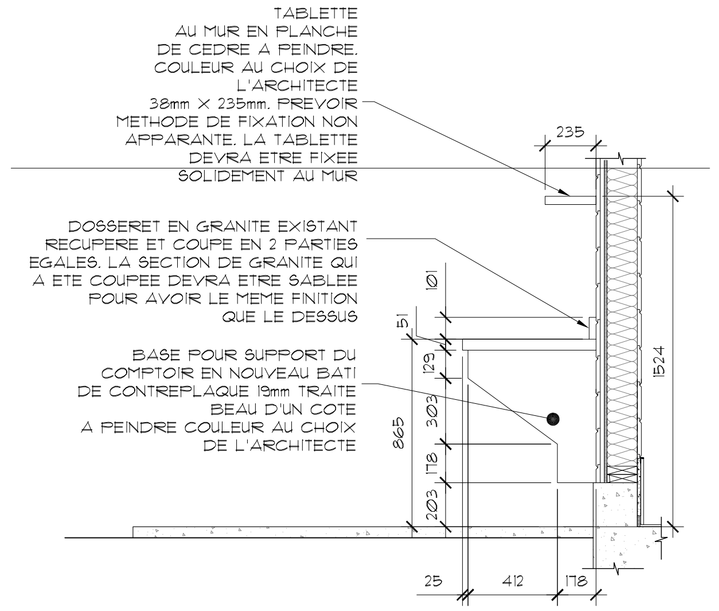

ELEVATION COMPTOIR EXTERIEUR
ECHELLE : 1:20

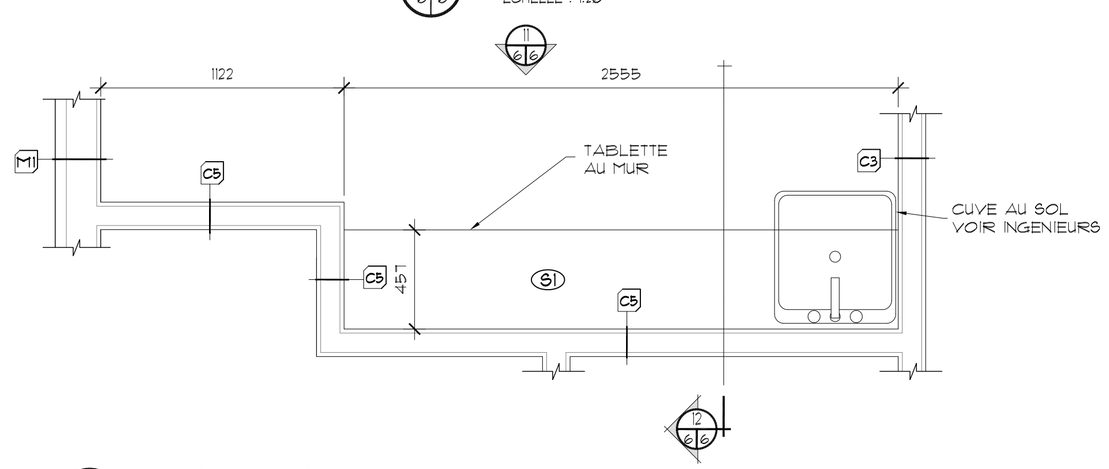

PLAN AGRANDI TABLETTE LOCAL TECHNIQUE
ECHELLE : 1:20

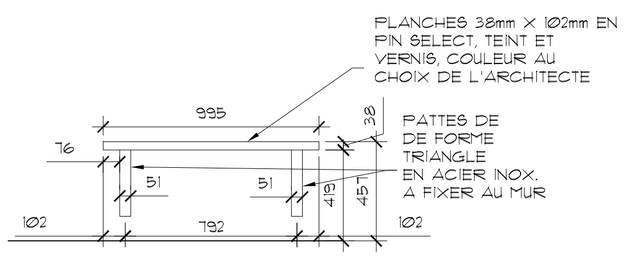

ELEVATION BANC
ECHELLE : 1:20

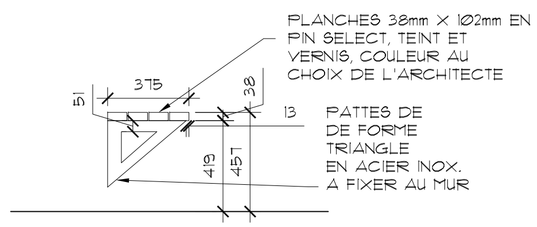

COUPE BANC
ECHELLE : 1:20

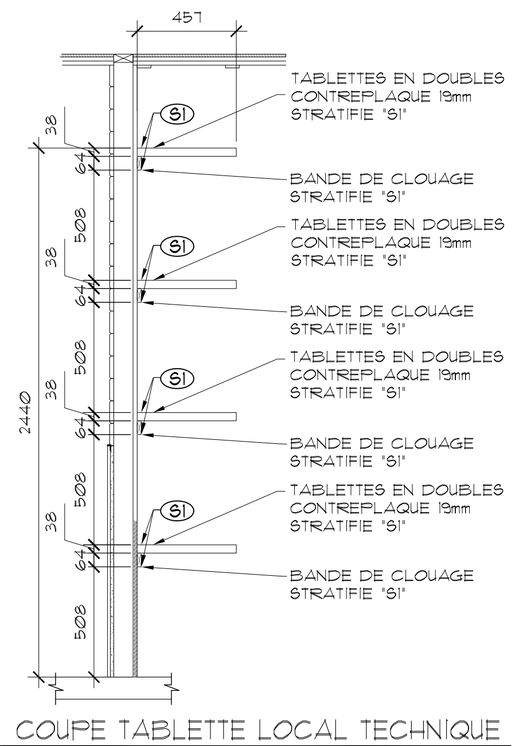

COUPE TABLETTE LOCAL TECHNIQUE
ECHELLE : 1:20

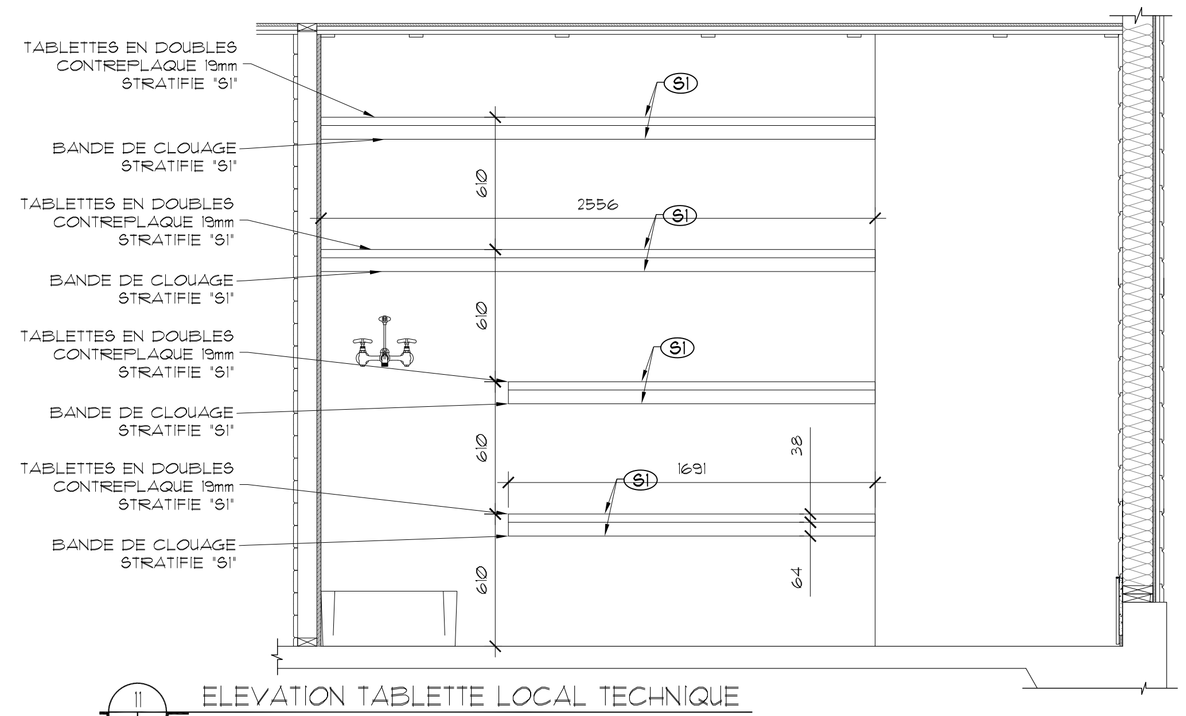

ELEVATION TABLETTE LOCAL TECHNIQUE
ECHELLE : 1:20

Parcs Canada Parks Canada
Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Télec. : 819.375.6294
groupesim.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*

PARCS CANADA

702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*

ARCHITECTURE

DETAILS DE MOBILIERS

Conçu par / *Designed by*: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Dessiné par / *Drawn by*: CATHERINE BILODEAU — Date: 2016-02-08
Approuvé par / *Approved by*: RENÉE TREMBLAY — Date: 2016-02-08
Soumission / Gestionnaire de projet TPSGC
Tender / *PWGSC Project Manager*
No de projet / *Project number* — TPSGC: 45365954
No de projet / *Project number* — PWGSC / Client: 2047-15
Nom du fichier / *File name*
No de classement / *File no*
No de plan ou dessin / *File name*
No feuille / *Sheet no*: A06/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

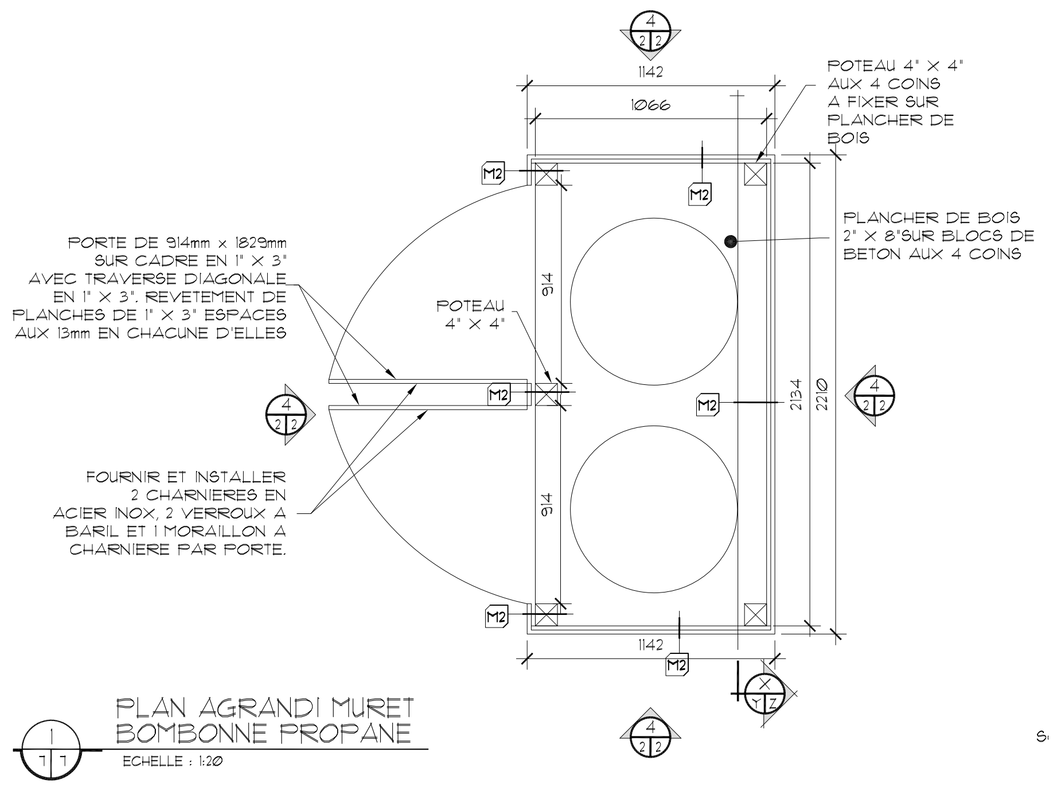

1 PLAN AGRANDI MURET BOMBONNE PROPANE

ECHELLE : 1:20

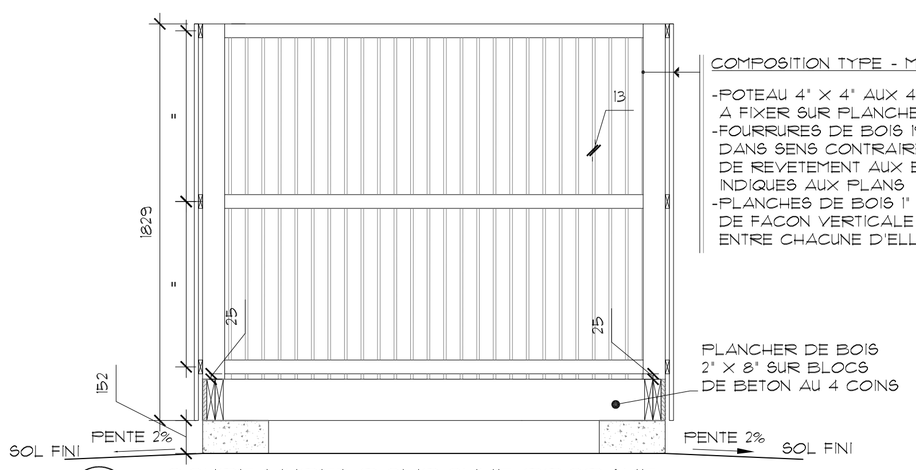

COMPOSITION TYPE - MUR EXTERIEUR M2

- POTEAU 4" X 4" AUX 4 COINS A FIXER SUR PLANCHER DE BOIS
- FOURRURES DE BOIS 19mm X 64mm DANS SENS CONTRAIRE DE REVETEMENT AUX ENDROITS INDIQUES AUX PLANS
- PLANCHES DE BOIS 1" X 3" POSEES DE FACON VERTICALE ESPACES DE 1/2" ENTRE CHACUNE D'ELLES

2 COUPE MURET BOMBONNE PROPANE

ECHELLE : 1:20

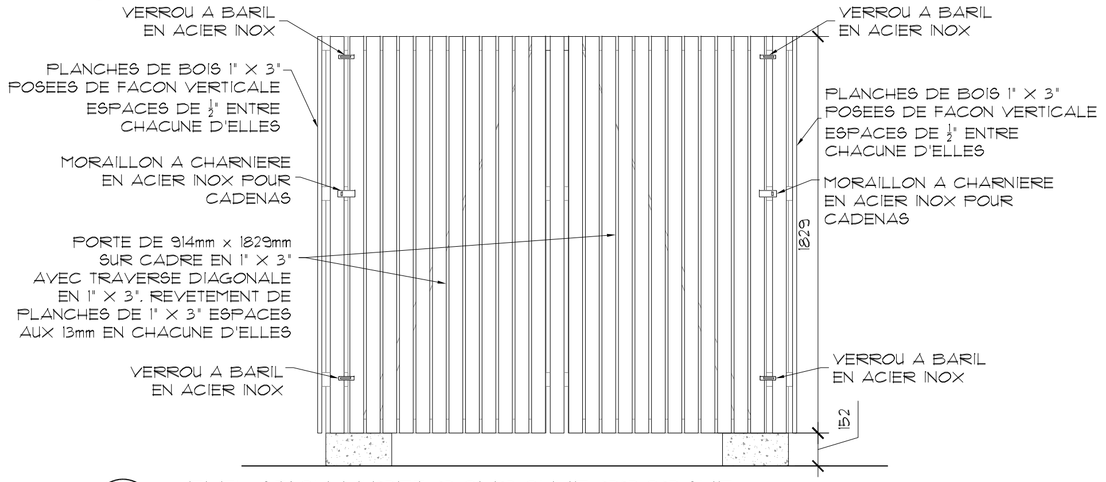

3 ELEVATION MURET BOMBONNE PROPANE

ECHELLE : 1:20

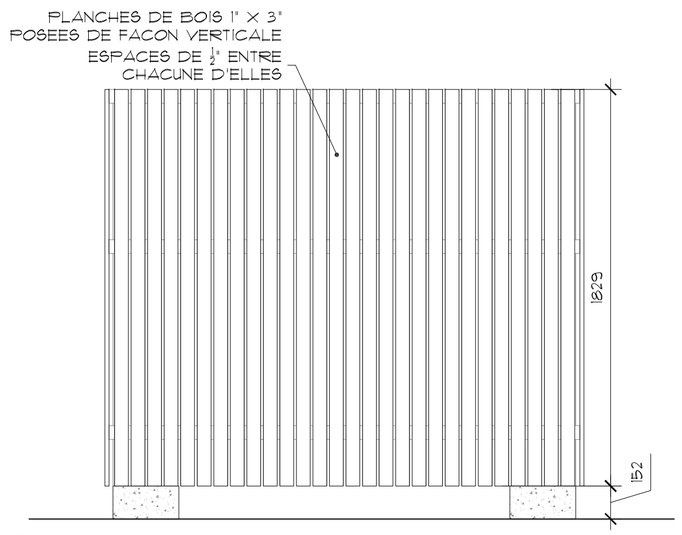

4 ELEVATION MURET BOMBONNE PROPANE

ECHELLE : 1:20

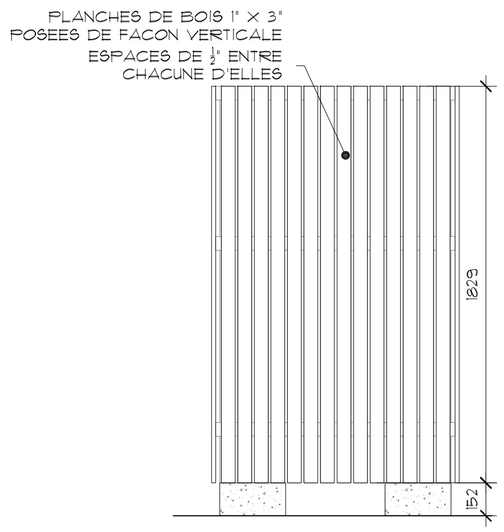

5 ELEVATION MURET BOMBONNE PROPANE

ECHELLE : 1:20

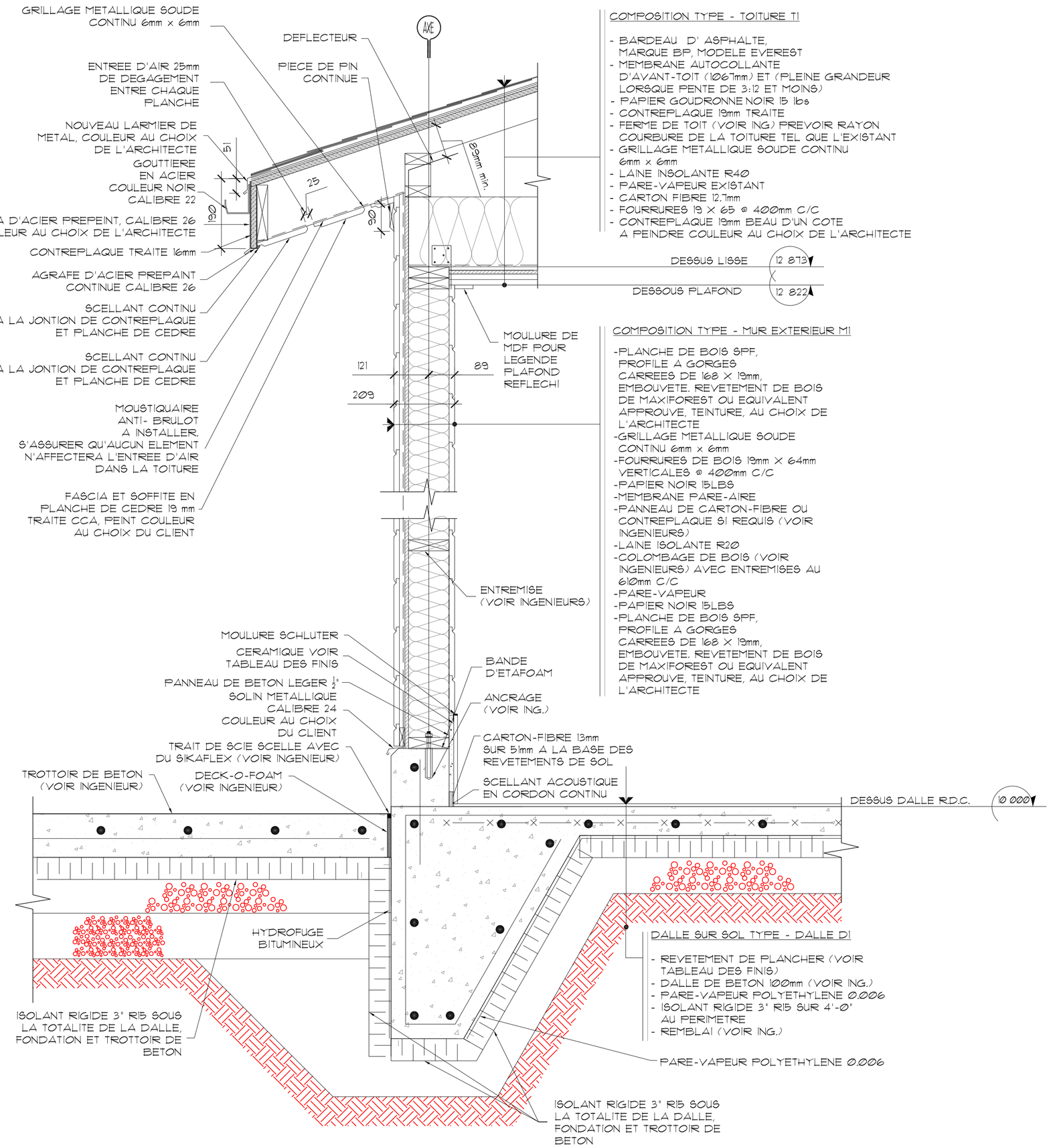

COMPOSITION TYPE - TOITURE T1

- BARDEAU D' ASPHALTE, MARQUE BP, MODELE EVEREST
- MEMBRANE AUTOCOLLANTE D'AVANT-TOIT (1067mm) ET (PLEINE GRANDEUR LORSQUE PENTE DE 3:12 ET MOINS)
- PAPIER GOUDRONNE NOIR 15 lbs
- CONTREPLAQUE 19mm TRAITE
- FERME DE TOIT (VOIR ING) PREVOIR RAYON COURBURE DE LA TOITURE TEL QUE L'EXISTANT
- GRILLAGE METALLIQUE SOUDE CONTINU 6mm x 6mm
- LAINE INSOLANTE R40
- PARE-VAPEUR EXISTANT
- CARTON FIBRE 12.7mm
- FOURRURES 19 X 65 @ 400mm C/C
- CONTREPLAQUE 19mm BEAU D'UN COTE A PEINDRE COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

COMPOSITION TYPE - MUR EXTERIEUR M1

- PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, TEINTURE, AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
- GRILLAGE METALLIQUE SOUDE CONTINU 6mm x 6mm
- FOURRURES DE BOIS 19mm X 64mm VERTICALES @ 400mm C/C
- PAPIER NOIR 15LBS
- MEMBRANE PARE-AIRE
- PANNEAU DE CARTON-FIBRE OU CONTREPLAQUE SI REQUIS (VOIR INGENIEURS)
- LAINE ISOLANTE R20
- COLOMBAGE DE BOIS (VOIR INGENIEURS) AVEC ENTREMISES AU 610mm C/C
- PARE-VAPEUR
- PAPIER NOIR 15LBS
- PLANCHE DE BOIS SPF, PROFILE A GORGES CARREES DE 168 X 19mm, EMBOUVETE. REVETEMENT DE BOIS DE MAXIFOREST OU EQUIVALENT APPROUVE, TEINTURE, AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

DALLE SUR SOL TYPE - DALLE D1

- REVETEMENT DE PLANCHER (VOIR TABLEAU DES FINIS)
- DALLE DE BETON 100mm (VOIR ING.)
- PARE-VAPEUR POLYETHYLENE 0.006
- ISOLANT RIGIDE 3" R15 SUR 4'-0" AU PERIMETRE
- REMBLAI (VOIR ING.)

6 COUPE DE MUR TYPE

ECHELLE : 1:10

Parcs Canada Parks Canada
Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500

BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:

ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:

SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Téléc. : 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*

PARCS CANADA

702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*

ARCHITECTURE

DETAILS DE MOBILIERS
ET COUPE DE MUR TYPE

Conçu par / *Designed by*: RENÉE TREMBLAY — Date / *Date*: 2016-02-08

Dessiné par / *Drawn by*: CATHERINE BILODEAU — Date / *Date*: 2016-02-08

Approuvé par / *Approved by*: RENÉE TREMBLAY — Date / *Date*: 2016-02-08

Soumission / *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*

No de projet / *Project number* (TPSGC / *PWGSC*): 45365954

No de projet / *Project number* (Client / *Client*): 2047-15

Nom du fichier / *File name*

No de classement / *File no*

No de plan ou dessin / *File name*

No feuille / *Sheet no*: A09/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

SECTION 01 74 11 - NETTOYAGE
1.0 Proprete du chantier
.1 Assurer la proprete du chantier et eliminer toute accumulation de debris et de materiaux de rebut.
.2 Evacuer les debris et les materiaux de rebut hors du chantier et les deposer dans des conteneurs a dechets a la fin de chaque periode de travail. Lorsque les conteneurs seront pleins, les evacuer du site la journee meme.

2.0 Nettoyage final
.1 Lorsque les travaux sont presque entierement termines, enlever les materiaux de surplus, les outils ainsi que l'equipement et le materiel de construction qui ne sont plus necessaires a l'exécution des travaux inacheves.
.2 Enlever les debris et les materiaux de rebut autres que ceux generes par le Maitre de l'ouvrage, les autres entrepreneurs ou leurs employes, et laisser les lieux propres et pret a l'occupation.
.3 A l'achevement des travaux, retirer les materiaux de surplus, les outils ainsi que l'equipement et le materiel de construction. Enlever les debris et les materiaux de rebut autres que ceux generes par le Maitre de l'ouvrage ou les autres entrepreneurs.
.4 Evacuer les materiaux de rebut hors du chantier a intervalles fixes preetablis ou les eliminer selon les directives du Consultant. Ne pas bruler les materiaux de rebut autres que ceux generes par le Maitre de l'ouvrage ou les autres entrepreneurs.
.5 Prendre les dispositions requises et obtenir les permis des autorites competentes en vue de l'elimination des debris et des materiaux de rebut.
.6 Balayer les surfaces de l'ouvrage avant l'inspection du chantier.
.7 Nettoyer et polir les pieces de quincaillerie, les surfaces chromees et emaillees (seches au four) ainsi que les appareils mecaniques et electriques. Remplacer tout vitrage brise, egratigne ou endommage.
.8 Enlever la poussiere ainsi que les taches, marques, egratignures relevees sur les ouvrages decoratifs, les appareils mecaniques et electriques, les elements de mobilier, les murs, les planchers et les plafonds.
.9 Epousseter les surfaces interieures du batiment et passer l'aspirateur, sans oublier de nettoyer derriere les grilles, les louvres et les registres.
.10 Examiner les finis, les accessoires et le materiel afin de s'assurer qu'ils repondent aux exigences prescrites relativement a la qualite d'execution et au fonctionnement.
.11 Balayer et nettoyer les trottoirs, les marches et les autres surfaces exterieures.
.12 Enlever les saletes et autres elements qui deparent les surfaces exterieures.
.13 Balayer et nettoyer les surfaces revetues en dur.

SECTION 02 41 99 - DEMOLITION DE PETITES ENVERGURES
1.0 Normes de reference
.1 Sauf indication contraire, executer les travaux d'ebenisterie conformement aux normes applicables de du Code of Practice for Safety in Demolition of Structure.

2.0 Etat des ouvrages a demolir
.1 Entreprendre la demolition des ouvrages dans l'etat ou ils sont le jour de l'attribution du contrat.
.2 La demolition d'ouvrages contenant de l'amiante applique au jet ou à la truelle peut etre un danger pour la sante. S'il arrive, au cours des travaux de demolition, qu'un materiau ressemblant a de l'amiante applique au jet ou a la truelle soit rencontre, arreter les travaux et aviser le Proprietaire immediatement. Ne pas reprendre les travaux avant d'avoir recu des directives ecrites du Proprietaire.

3.0 Mesures de protection
.1 Proteger les ouvrages existants qui doivent demeurer en place et les materiaux qui doivent etre recuperes. Prendre toutes les mesures necessaires pour empecher tout deplacement ou affaissement des ouvrages, canalisations, trottoirs, revetements de chaussees, arbres, amenagements paysagers, sols adjacents et parties de batiments adjacents a conserver et pour eviter qu'ils ne soient endommages. Fournir et installer les pieces de renforcement et d'etaiement et effectuer les travaux de reprise en sous-oeuvre necessaire. Reparer les ouvrages endommages lors des travaux de demolition.
.2 Bien etayer les ouvrages vises et, s'il semble que les travaux de demolition constituent un danger pour le reste du batiment pour les ouvrages adjacents ou pour les canalisations adjacentes, arreter les travaux et avertir le consultant.
.3 Voir a ce que les demolitions n'obstruent pas le systeme d'evacuation des eaux de surface et les systemes electriques et mecaniques qui doivent demeurer en etat de fonctionner.
.4 Lorsque requis, disposer des ecrans antipoussieres dans toutes les portes, ouvertures, grilles, etc. pour contenir les particules sous toutes leurs formes dans les locaux affectes par la demolition.
.5 Proteger contre tout dommage les revetements de planchers et muraux adjacents a conserver. Remplacer ou reparer immediatement toute surface ou article endommage a la satisfaction de l'Architecte et du Proprietaire.

4.0 Travaux
.1 Effectuer toute la demolition requise ou indiquee aux dessins.
5.0 Travaux preparatoires
.1 Inspecter le chantier et verifier avec le Consultant les ouvrages qui doivent etre enleves et évacues, recuperes et ceux qui doivent demeurer en place.
.2 Debrancher ou detourner les canalisations mecaniques d'electricite, de telephone et de gaz qui alimentent la partie du batiment a demolir conformement aux exigences des autorites competentes. Poser des plaques d'avertissement sur les equipements et canalisations electriques qui doivent demeurer sous tension au cours des travaux aux fins d'alimentation d'autres parties du batiment.
.3 Ne pas couper les canalisations actives traversant le batiment ou designees pour rester intactes.
6.0 Demolition
.1 Demolir entierement les ouvrages selon les indications.
.2 Enlever le materiel et autres equipements qui genent la remise en etat ou la reparation des ouvrages existants et les remettre en place au fur et a mesure de l'avancement des travaux.
.3 A la fin de la journee de travaux, s'assurer qu'aucun ouvrage ne puisse s'affaisser ni s'effondrer. Fermer les parties du batiment qui ne seront pas demolies afin d'en proteger l'interieur contre les intemperies et l'intrusion en tout temps.
.4 Demolir de maniere a soulever le moins possible de poussiere.
.5 Il est interdit de vendre ou de bruler des materiaux de demolition sur le chantier.
.6 Rassembler les materiaux contamines ou dangereux tels que definis par les autorites competentes en matiere de protection de l'environnement, et en debarasser le chantier en prenant toutes les mesures de securite necessaire.
.7 Utiliser des contenants de dechets. Il est interdit d'entasser des debris au sol. Garder les abords de l'edifice propres et degages en tout temps. Evacuer les debris au fur et a mesure du progres des travaux. Il est interdit d'entasser des materiaux de demolition sur le chantier. Utiliser des contenants de transports et evacuer les debris à la fin de chaque periode de travail.
7.0 Recuperation des materiaux
.1 La recuperation des materiaux est a la discretion de l'entrepreneur mais elle ne doit pas retarder les travaux, augmenter les couts du contrat ou encombrer le chantier.
.2 Eliminer tous les materiaux ne devant pas etre recuperes ou reutilises.
8.0 Travaux de remise en etat
.1 Une fois les travaux termines, enleves les debris, remettre les surfaces adjacentes dans leur etat d'origine, amenager les surfaces dans la limite des travaux, tel que prescrit aux plans et devis. Laisser le chantier propre.
.2 Les surfaces et les ouvrages qui se trouvent à l'exterieur de zones de demolition doivent etre remis dans l'etat ou ils se trouvaient avant le debut des travaux.

SECTION 06 05 73 - TRAITEMENT DU BOIS
1.0 Normes de reference
.1 Sauf indication contraire, executer les travaux d'ebenisterie conformement a la norme ACNOR 080-M1983.
2.0 Etendue des travaux
.1 Toute piece de bois à l'exterieur de l'isolation, en contact avec l'exterieur, en contact avec du metal ou du beton est assujettie a la presente section et doit etre traites sous pression.
.2 Toute piece de bois servant a l'installation des portes et fenetres devra également etre traites sous pression.
3.0 Mise en oeuvre des materiaux traites
.1 Executer les travaux de traitement conformement a la norme AWPAM4-80.
.2 A l'aide d'un papier a poncer fin, enlever les dépots de produits chimiques de bois traite destine a recevoir un produit de finition.
.3 Traiter les entailles avec un produit de preservation applique à la main.
.4 Les surfaces qui deviennent exposees sans preservatif lorsque le bois traite est coupe, perce ou travaille recevront avant ou apres etre mis en place, une bonne couche de preservatif initial applique au pinceau selon les recommandations du fournisseur de traitement CCA.
.5 L'Entrepreneur general a la responsabilite de fournir aux differents corps de metier tous les blocages de bois, de contreplaque, les fonds de vissage, etc. tels que requis aux dessins.

SECTION 06 10 00 - CHARPENTERIE
1.0 Contrôles de la qualite
.1 Marquage de bois: estampille de classification d'un organisme reconnu par le Canadian Lumber Standards Accreditation Board.
.2 Marquage du contreplaque: marque de classification conforme aux normes ACNOR pertinentes.
2.0 Bois de construction
.1 Bois de construction: sauf indication contraire, ce doit etre du bois tendre, au fini S4S (blanchi sur 4 côtes), ayant un degre d'humidite ne dépassant pas 19%, et conforme aux normes suivantes:
.1 ACNOR 0141-1970
.2 NLGA (standard Grading Rules for Canadian Lumber), edition 1987.
.2 Fourrures, cales d'espacement, bandes de clouage, fonds de clouage, faux-cadres, tasseaux, membrons, fonds de clouage pour bordure de toiture et lambourdes.
.1 Planches: catégories "standard" ou superieure.
.2 Vois de dimension: classification "charpente legere", categorie "standard" ou superieure.
3.0 Dispositifs de fixation
.1 Clous, crampons et agrafes: conformes a la norme ACNOR B111-1974.
.2 Boulons: avec ecrous et rondelles et, sauf indication contraire, d'un diametre de 12.5mm.
.3 Dispositifs de fixation brevetes: boulons a bascule, tampons expansibles avec tire-fonds, douilles en plomb ou en fibres inorganiques avec vis, dispositifs à cartouche explosive, prevus a cette fin par le fabricant.
.4 Dispositifs de fixation galvanises: galvanisation confrme a la norme ACNOR G164-M1981 pour les ouvrages exterieurs, les ouvrages interieurs dans des endroits tres humides, les ouvrages en bois traite sous pression.
4.0 Produits de traitement du bois appliques en surface
.1 Utiliser du bois traite sous pression pour tous les elements en contact avec l'exterieur sauf pour les contreplaque.
.2 Traiter la surface des autres elements en bois a l'aide d'un produit de preservation avant leur installation.
.3 Appliquer le produit de preservation par immersion ou au moyen d'un pinceau. Enduire les surfaces jusqu'a saturation et laisser impregner au moins trois minutes dans le cas des elements de charpente et d'une minute dans le cas des panneaux de contreplaque.
.4 Avant d'installer les elements, les retoucher au pinceau en appliquant une quantite generouse de preservation sur toutes les surfaces qui ont ete sciees, dressees ou percees sur le chantier.

SECTION 06 20 00 - MENUISERIE
1.0 Normes de reference
.1 Sauf indication contraire, executer les travaux de menuiserie conformement aux normes applicables de l'Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC) 1984.
2.0 Dessins d'atelier
.1 Soumettre les dessins d'atelier.
.2 Les dessins doivent indiquer les details de construction et d'assemblage, les profils et les fixations ainsi que les autres details connexes.
.3 Les dessins doivent indiquer tous les materiaux, finis, epaisseurs et pieces de quincaillerie.
3.0 Produits
.1 Bois d'œuvre
.1 Bois tendre : sauf indication contraire, fini S4S (blanchi sur 4 cotes), ayant un degre d'humidite ne depassant pas 19% et conforme aux normes suivantes :
.1 Norme ACNOR 0141e1970.
.2 Regles de classification pour le bois d'œuvre canadien (1987) publiees par la Commission nationale de classification des sciages (NLGA).
.2 Le bois classe mecaniquement selon la contrainte est acceptable pour tous les travaux.
.3 Bois dur : ayant un degre d'humidite ne depassant pas 7 % conformement aux normes suivantes.
.1 Normes de l'Association nationale du bois dur (NHLA), janvier 1982.
.2 Panneaux
.1 Contreplaque de sapin Douglas : conforme a la norme ACNOR 0121-M1978, classification "construction", categorie "standard".
.2 Contreplaque de bois tendre canadien : conforme a la norme ACNOR 0151-M1978, classification "construction", categorie "standard".
.3 Contreplaque de bois dur 19 mm: conforme a la norme ACNOR 0115-M1982.
.4 Contreplaque de peuplier : conforme a la norme ACNOR 0153-M1980, classification "construction", categorie "standard".
.5 Panneaux de particules de bois agglomeres sous presse pour usage interieur : conformes a la norme CAN3-0188.1-M78.
.6 Panneau lamelle de stratifie sur deux faces : constitue d'un panneau de contreplaque, d'epaisseure 19 mm, conforme a la norme CAN3-0188.1-M78 categorie R, fini de chaque cote d'une feuille decorative impregnee de resine stratifie d'un poids moyen de 130 g/m2 et fusionnee a l'ame de façon thermique, de couleur et fini choisis par l'architecte dans la gamme grain de bois et standard.
.7 Panneaux de fibres de bois agglomeres de densite moyenne : conformes a la norme ANSI A208.2 et ayant une masse volumique de 769 kg/m3.
.3 Dispositifs de fixation
.1 Clous et agrafes : conformes a la norme ACNOR B111-1974± galvanises pour les ouvrages exterieurs, les ouvrages interieurs realises dans des endroits humides et les ouvrages en bois traite± avec fini ordinaire pour les autres ouvrages.
.2 Vis a bois : conformes a la norme ACNOR B35.4-1972, avec fini electro-plaque.
.4 Mobilier integre
.1 Panneau lamelle de melamine ou de stratifie sur deux faces : constitue d'une ame en panneau de particule de bois agglomere sous presse, d'epaisseurs 19mm, conforme à la norme CAN3-0188.1-M78 categorie R, fini de chaque cote d'une feuille decorative impregnee de resine melamine d'un poids moyen de 130 g/m2 et fusionnee a l'ame de façon thermique, de couleur et fini choisis par l'architecte dans la gamme grain de bois et standard.
.2 Bordures: fournir des lisieres de finition de meme couleur que les panneaux selectionnes.
.5 Dessus de comptoir
.1 Dessus de comptoir en acier inoxydable 50mm tel qu'indiques aux dessins.
4.0 Execution
.1 Qualite d'execution des travaux
.1 Tracer et tailler les panneaux aux contours appropries aux surfaces et aux murs adjacents afin qu'ils s'ajustent bien dans les recoins et autour des tuyaux, colonnes, appareils sanitaires et electriques, prises de courant ou autres pieces d'intersection ou objets saillants ou traversants.
.2 Confectionner des joints permettant de dissimuler le retrait.
.2 Fixation des ouvrages
.1 Positionner les ouvrages de menuiserie avec precision, de niveau, d'aplomb et d'equerre, et les fixer ou les ancrer fermement.
.2 Concevoir, au besoin, ou choisir des dispositifs de fixation appropries aux dimensions et a la nature des elements constituants a assembler. Utiliser les dispositifs de fixation brevetes suivant les recommandations du fabricant.
.3 Noyer la tête des clous de finition destinés à être rebouchés. Si l'on utilise des vis pour fixer les éléments, poser les vis dans des trous fraisés, ronds et soigneusement percés, et obturer les trous au moyen de bouchons de bois assortis à l'élément fixé.
.4 Remplacer les éléments de menuiserie dont la surface a subi des dommages, incluant les coups de marteaux ou autres marques.

SECTION 06 40 00 - EBENISTERIE
1.0 Normes de reference
.1 Sauf indication contraire, executer les travaux d'ebenisterie conformement aux normes applicables de l'Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC) 1984.

2.0 Dessins d'atelier
.1 Soumettre les dessins d'atelier.
.2 Les dessins doivent montrer les details de construction et d'assemblage, des profils, des fixations et les autres details connexes.
.3 Les dessins doivent indiquer tous les materiaux, finis, epaisseurs et pieces de quincaillerie.
.4 Les dessins doivent indiquer l'emplacement de toutes les ouvertures requises dans le cabinet aux fins de raccordement des reseaux de service, les conditions d'installation types et particulieres, tous les raccordements, accessoires et ancrages, ainsi que l'emplacement des dispositifs de fixation apparents.

3.0 Panneaux
.1 Contre-plaque de sapin Douglas: conforme a la norme ACNOR 0121-M1978, classification"construction", categorie "standard".
.2 Panneaux de particules de bois agglomeres sous presse pour usage interieur: conformes a la norme CAN3-0188.1-M78.
.3 Panneaux de fibres dur: conformes à la norme CAN/CGSB-11.3-M87.
.4 Panneaux de fibres de bois agglomeres de densite moyenne: conformes a la norme ANSI A208.2 et ayant une masse volumique de 769 kg/m 3.
.5 Stratifies de matiere plastique: selon la section 06240.

SECTION 06 47 00 - REVETEMENTS DE FINITION EN STRATIFIE
1.0 Echantillons
.1 Soumettre les echantillons.
.2 Soumettre en double exemplaire des echantillons illustrant les details des joints, rebords, decoupures et profils post formes.

2.0 Manutention
.1 Couvrir les ouvrages dont les surfaces sont finies en plastique stratifie avec un papier Kraft fort ou les placer dans des cartons pour les expedier. Une fois mis en place, les recouvrir d'un dispositif de protection approuve qui ne doit etre enleve qu'au moment de l'inspection definitive.

3.0 Produits
.1 Produits
.1 Plastique stratifie pour surfaces planes : conforme à la norme CAN3-A172-M79 ayant 1,6mm d'épaisseur, de couleur unie ou à motif décoratif imprimé, avec fini décrits aux dessins de l'architecte.
.2 Plastique stratifié pour ouvrages post formés : conforme à la norme CAN3-A172-M79, classe PF, 1,6mm d'épaisseur, de couleur uni ou à motif décoratif imprimé, avec fini au choix de l'Architecte.
.3 Feuille de dessous en plastique stratifié : fournie par le fabricant des feuilles de dessus de même couleur et de même épaisseur que la feuille de dessus mais d'au moins 0,5mm d'épaisseur, et poncée sur une face.
.4 Feuille de revêtement intérieur en plastique stratifié : fournie par le fabricant des feuilles de dessus, au moins 0,5mm d'épaisseur, de couleur blanche.
.5 Âme en contreplaqué : conforme à la norme ACNOR 0153-M1980, bois massif sur 2 faces, 19mm d'épaisseur.
.6 Âme en panneau de particules : conforme à la norme CAN3-0188.1-M78, catégorie finition, faces poncées, de 15,8mm d'épaisseur.
.7 Adhésif pour plastique stratifié : colle contact conforme à la norme ONGC 71-GP-20M.
.8 Enduit de scellement : colle ou enduit hydrofuge approuvé par le fabricant du stratifié.
.9 Produits d'étanchéité : conforme à la section 07 92 00 - Produits d'étanchéité, de la couleur choisie par l'Architecte.
.10 Tire-fonds et languettes : du genre recommandé par le façonneur.
.2 Faconnage en atelier
.1 Se conformer à l'annexe "A" de la norme CAN3-A172-M79.
.2 Obtenir les dimensions requises avant de façonner les elements qui doivent incorporer des appareils ou des pieces d'equipements et autres materiels, ou les toucher.
.3 S'assurer que les couleurs et les motifs des ouvrages contingues en plastique stratifie sont les memes sur toute la surface.
.4 Coller la feuille de plastique stratifie au panneau d'ame en respectant les instructions du fabricant de l'adhésif. S'assurer que le profil du stratifie et celui du panneau d'ame coincident bien afin d'obtenir une parfaite adherence sur toute la surface. Utiliser des feuilles d'une seule piece mesurant jusqu'à 2400mm de longueur, et ne pas faire de joints a moins de 600mm de l'ouverture prevue pour un evier.
.5 Utiliser un stratifie propre à la post-formation et recouvrir les éléments profiles ou courbes selon les indications, en respectant les instructions du fabricant de stratifie.
.6 Poser une lisiere de stratifie pour les rives de maniere à couvrir les bords apparents des panneaux à surface plane. Chanfreiner uniformement à 20 degres environ les rives apparentes. Ne pas tailler à onglets les rives stratifiees.
.7 Appliquer une feuille de dessous en plastique stratifie sur l'envers du panneau d'ame.
.8 Appliquer une feuille de revetement interieur dans les armoires et aux endroits indiques.

4.0 Installation
.1 Installer les ouvrages d'aplomb, de niveau et d'equerre, et les ajuster aux surfaces adjacentes.
.2 Laisser suffisamment de jeu aux endroits ou des pieces fixes traversent le panneau à revetement de plastique stratifie, de sorte que tout mouvement normal puisse s'exercer librement.
.3 Utiliser des tire-fond et des languettes pour realiser les joints des dessus de comptoir. Effectuer les joints a 450mm d'entraxe au plus et à 75mm des bords. Les joints doivent etre bien serres et d'affleurement.
.4 Executer les decoupages nécessaires aux pieces rapportees, grilles, appareils electriques, prises de courant ou autres objets encastres. Arrondir les angles rentrants, chanfreiner les rives et sceller les parties du panneau d'ame mises a nu par les découpages.
.5 A l'endroit ou le dosseret du comptoir rejoint le revetement du mur, appliquer un mince cordon d'etancheite.
.6 Sauf lorsqu'il peut etre façonne en usine, appliquer le stratifie de plastique sur le chantier selon les indications. Le stratifie doit recouvrir la surface toute entiere et y adherer sur toute la superficie. Dans les coins, executer des joints parfaitement aboutes. Utiliser des feuilles de stratifie pleine grandeur. Biseauter legerement les aretes.

SECTION 07 21 13 - ISOLANT EN PANNEAUX
1.0 Isolants
.1 Isolant de polystyrene expanse : conforme a la norme CAN-ULC-S701-97 type 2, d'epaisseur indiques, avec pare-vapeur lamine.
.1 Produits acceptables: IZOL de Fransyl ou equivalent approuve.
.2 Utilisation: sous la dalle de beton
.3 Resistance thermique: R7.5 pour 48mm d'epaisseur.
.4 Epaisseur minimale d'installation: 2po (50mm).

SECTION 07 21 16 - ISOLANT EN MATELAS
1.0 Isolants
.1 Isolant de fibre minerale, en matelas ou en nattes, conforme a la norme ACNOR A101-M1983, type 1, epaisseur de 140mm ou de 89mm ou selon l'epaisseur requise aux dessins. Produit acceptable: Isolant en nattes de FIBERGLAS CANADA. Ou equivalent approuve.
2.0 Installation
.1 Poser l'isolant de façon à assurer une protection thermique ou acoustique continue aux elements et aux espaces vides du batiment.
.2 Ajuster soigneusement l'isolant autour des boites electriques, des tuyaux, des conduits d'air, des cadres et des autres objets dissimules sous cet isolant ou le traversant.
.3 Ne pas comprimer l'isolant pour l'ajuster aux espaces vides.
.4 Maintenir l'isolant à une distance d'au moins 75mm de tout element emettant de la chaleur, par exemple les appareils d'eclairage encastres, et d'au moins 50mm des parois des cheminees de type A conformes à la norme CAN4S604, et des events de type B ou L conformes aux normes CAN/CGA-B149.1 et CAN/CGA-B149.2.
.5 Ne pas recouvrir l'isolant avant que les travaux de pose n'aient ete inspectes et approuves par le Consultant.
.6 Aucun isolant humide ou mouille ne sera tolere.

SECTION 07 92 00 - ETANCHEITÉ DES JOINTS
1.0 Normes de reference
.1 CGSB 19.GP-5M-84, Mastic d'etancheite a un seul composant, a base acrylique, a polymerisation par solvant.
.2 CAN/CGSB-19.13-M87, Mastic d'etancheite a un seul composant, elastomere, a polymerisation chimique.
.3 CGSB 19.GP-14M-76, Mastic d'etancheite a un seul composant a base de butyle-polyisobutylene, a polymerisation par solvant.
.4 CGSB 19.GP-11M-80, Mastic d'etancheite a un composant a base d'une emulsion aux resines acrylliques.
.5 CAN/CGSB-19.18-M87, Produit d'etancheite a un seul composant a base de silicone, a polymérisation par solvant.
.6 CAN/CGSB-19.24-M80, Mastic d'etancheite a plusieurs composants, a polymerisation chimique.
2.0 Conditions de mise en oeuvre
.1 La temperature du produit et des surfaces a sceller doit etre de 5C au moins au moment de l'application et ne pas descendre a moins de - 5C avant la cure totale du scellant.
3.0 Produits d'etancheite
.1 Les produits d'etancheite selectionnes pour ce projet doivent figurer sur la liste des produits homologues dressee par la Commission d'homologation des produits d'etancheite de l'ONGC. Dans le cas de produits d'etancheite homologues avec un primaire, seul le primaire en question doit etre utilise avec ledit produit d'etancheite.
.2 Scellant type 1
.1 Produit d'etancheite conforme a la norme CAN/ONGC-19.24-M90 en elastomere a plusieurs composants à base de polyurethane modifie. Couleurs au choix de l'architecte dans la gamme standard.
.2 Produits acceptables : Sikaflex 2C de Sika Canada Inc.
Dymeric 240 de Tremco ltée.

Parcs Canada Parks Canada
Canada
AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE
BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500
BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:
ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:
SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél.: 819.375.4401 / Télec.: 819.375.6294
groupesim.com
DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*
PARCS CANADA
702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9
Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*
ARCHITECTURE
DEVIS TECHNIQUE

Conçu par / *Designed by*: RENÉE TREMBLAY — 2016-02-08 (Date)
Dessiné par / *Drawn by*: CATHERINE BILODEAU — 2016-02-08 (Date)
Approuvé par / *Approved by*: RENÉE TREMBLAY — 2016-02-08 (Date)
Soumission / *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*
No de projet / *Project number*: TPSGC 45365954 — No de projet / *Project number*: PWGSC 2047-15
Client / *Client*
Nom du fichier / *File name* — No de classement / *File no*
No de plan ou dessin / *File name* — No feuille / *Sheet no*: A09/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG

SECTION 07 26 00 - PARE-VAPEUR
1.0 Normes de reference
.1 CAN/CGSB-51.33-M80, Pare-vapeur en feuille pour batiments.
2.0 Pare-vapeur en feuille
.1 Pellicule de polyethylene: conforme a la norme CAN/CGSB-51.33, de type 1, ayant 0.15 mm (0.006 mils) d'epaisseur.
.2 Feuille de raccordement du pare-vapeur de polyethylene aux elements adjacents: feuille souple d'etancheite constituee d'une armature de toile de verre et de bitume elastomere.
.1 Epaisseur minimale de 0.8 mm.
.2 Mise en place soit par l'utilisation d'un adhesif recommande par le fabricant ou par application de la pellicule a face autocollante sur des surfaces preparees avec l'appret recommande par le fabricant.
.3 Utilisation pour raccorder le pare-vapeur de polyethylene aux elements structuraux, aux faux cadres des fenetres, des persiennes et des portes et pour former des assemblages destines a accommoder les mouvements aux joints de dilatation.
.4 Produits acceptables :
POLYÉTHYLENE de 0.006 po (0,15 mm) d'epaisseur

SECTION 07 26 00.01 - PARE-AIR
1.0 Normes de reference
.1 Sauf indications contraires, executer les presents travaux conformement aux normes et recommandations de Bakor ou equivalent.
2.0 Materiaux
.1 Fabricant
.1 N'utiliser que des membranes de raccordement et des adhesifs provenant du meme manufacturier pour l'execution des presents travaux.
.2 Soumettre tout equivalent a l'approbation de l'architecte, prealablement a la pose de la membrane.
.2 Appret
.1 Appret pour membrane auto-adhesive sur maconnerie, beton, bois, panneaux de gypse et surfaces metalliques : a base de caoutchouc synthetique, ayant les proprietes physiques suivantes :
.1 couleur : bleu ±
.2 teneur en solides : ±35%±
.3 temperature d'application : -5 à 40° C±
.4 produit de reference : appret Blueskin de Bakor ou equivalent approuve
.3 Membrane de raccordement
.1 Membrane de raccordement et solin intra mural: auto-adhesive, constituee d'un compose de bitume caoutchouc SBS lamine a un film polyethylene croise, et ayant les proprietes physiques suivantes:
.1 couleur : bleu±
.2 epaisseur : 1.0 mm±
.3 temperature minimale d'application : + 5°C±
.4 allongement a la rupture (ASTM D412 modifiée): 200° minimum±
.5 resistance de la membrane a la rupture (ASTM D412 modifie): 3,4 MPa minimum±
.6 resistance du film a la rupture (ASTM D412 modifie): 40 MPa minimum±
.7 souplesse a basse temperature (ONGC 37-GP-56M): -30°C ;
.8 permeance a la vapeur d'eau (ASTM E96): 2,8 ng / Pa m2 s (0.05 perms)±
.9 permeabilite a l'air à 75 Pa (ASTM « -283-91): 0.0005 l / s m2 ±
.10permeabilite a l'air apres le test a 3000, Pa (ASTM E331-89): aucun changement±
.11 produit de reference : Blueskin SA de Bakor ou equivalent

SECTION 08 11 16 - PORTES EN ACIER ISOLEES
1.0 Dessins d'atelier
.1 Soumettre les dessins d'atelier conformement aux prescriptions de la section 01300 - Documents et echantillons a soumettre
.2 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type propose de porte, le materiau utilise, l'epaisseur de l'ame, les assemblages a mortaise, les pieces de renfort, les par closes, l'endroit des ancrages et des fixations apparentes, les ouvertures, le vitrage et le louvres, la disposition des articles de quincaillerie et la cote de resistance au feu. Les types de revetements de finition doivent aussi y etre indiques.
.3 Inclure un tableau indentifiant chaque porte et chaque dormant, les reperes et numeros de porte correspondant aux numeros indiques aux dessins et au tableau des portes
2.0 Materiaux
.1 Produit acceptable: porte d'acier isolee, avec ou sans vitrages conformes a la norme NFPA-80
.2 Tole d'acier: acier lamine a froid, de qualite commerciale, conforme a la norme ASTM A366, fini mat couleur blanche modele SIERRA a cadrage colonial.
.3 Tole d'acier galvanise: tole de qualite commerciale, conforme a la norme ASTM A526, avec zingage Z275± utiliser des elements galvanises.
.4 Portes: toutes les portes seront de calibre 20.
.5 Ame des portes:
.1 ame alveolaire: ame composee d'un carton de rigidite en papier Kraft et d'alveoles mesurant $\frac{3}{4}$" d'epaisseur indiquee
.2 ame creuse: avec raidisseurs verticaux et membrures d'acier:
ame creuse: avec raidisseurs verticaux et membrures d'acier± tous les vides sont remplis d'un isolant semirigide en polyuréthanne d'une masse volumique d'au moins 24 kg/m3 pour résistance thermique de RII 1,93 minimum.
.3 âme liaisonnée: panneau isolant en uréthanne ou en isocyanurate conforme à la norme CGSB 51-GP-21M-78
.4 capuchon métallique sur le chant de porte supérieur de toutes les portes extérieures.
.5 Cadres:
.1 Cadres en acier pour ouvertures extérieures et intérieures, non portés sur toute leur largeur.
.2 Tous les cadres en acier seront de calibre 16 (1.5 mm d'épaisseur).
.3 Tous les cadres en acier des ouvertures extérieures, ou sinaliqués comme tel aux plans, devront être isolés en atelier.

.7 Fournir les autres éléments des portes et des cadres conformément aux exigences de la CSDFMA.

.8 Apprêt:
.1 Pour tôle d'acier galvanisé: conforme à la norme CGSB 1GP-189M-77 et au modificatif de mars 1978.
.2 Pour tôle d'acier laminé à froid: conforme à la norme CGSB 1GP-148M-80.

.9 Ancrages au sol et cales de raidissement de cadres: en acier de 0.062po. d'épaisseur au moins.

.10 Ancrage de jambage pour béton déjà coulé en place, blocs de béton ou cloison sèche, approuvé par ULC.

.11 Pièces de renfort pour charnières, gâches, traverses, etc.: en acier d'au moins 0,134 po. d'épaisseur.

.12 Par closes: en tôle d'acier galvanisé de catégorie commerciale, conforme à la norme ASTM A526-80, désignation ZF75, l'épaisseur de l'acier et le modèle des par closes conformément aux exigences des ULC.

.13 Butées de porte en caoutchouc: conforme à la norme ONGC 69-GP-6M, type 6-180, encastrés dans les cadrages. Installer les coupe-fumés requis en remplacement des butées.

3.0 Cadres

.1 Bien découper les onglets et les joints et souder en exécutant un cordon continu à l'intérieur du profilé. Seuls les cadres soudés seront acceptés.

.2 Lisser à la meule les joints et les angles soudés, les garnir de pâte de remplissage chargée de métal, et les poncer jusqu'à obtention d'un fini lisse et uniforme.

.3 Installer, sur les montants des pattes de fixation réglables permettant d'ancrer les cadres au sol.

.4 Pour chaque porte simple, installer trois butoirs sur le montant qui doit recevoir la gâche± dans le cas des portes à deux battants, en installer deux sur le linteau.
.5 Pour les portes extérieures, fabriquer des cadres avec rupture de pont thermique. Utiliser une garniture isolante en chlorure de polyvinyle pour séparer les éléments extérieurs des éléments intérieurs.

.6 Prévoir le vitrage selon les indications et installer les par closes nécessaires.

SECTION 08 14 16 - PORTES PLANES EN BOIS
1.0 Dessins d'atelier
.1 Soumettre les dessins d'atelier.
.2 Preciser les types de portes et indiquer les ouvertures requises pour les vitrages et les louvres.
2.0 Portes planes en bois
.1 Portes a ames pleine: conforme a la norme CAN/CSA-O132.2.1
.1 Produits acceptables: Portes Milette ou equivalent approuve

SECTION 08 50 00 - FENETRE FIXE HYDRIDE - PVC, SERIE FABELTA OU EQUIVALENT APPROUVE
1.0 Dessins d'atelier
.1 Soumettre les dessins d'atelier.
.2 Les dessins d'atelier doivent indiquer clairement la nature des materiaux, contenir des details pleine grandeur du linteau, des montants et de l'appui, des profils des elements constitutifs, des garnitures interieures et exterieures, des jonctions entre les elements combines, des cotes de l'ouvrage et des details des ancrages, montrer l'endroit d'application de l'enduit de protection, et donner la description des elements connexes, du produit de calfeutrage ainsi que des finis apparents et des dispositifs de fixation.
2.0 Garantie
.1 L'ensemble de toutes les fenetres incluant les chambranles sera garantie pour trois (3) ans de la date d'acceptation finale des travaux.
.2 Les vitrages thermos seront garantis pour cinq (5) ans de la date d'acceptation finale des travaux.
3.0 Materiaux

Extrusions en PVC
.1 Le cadre fixe sera fait d'une seule extrusion de PVC GEON 6935, d'une dureté de 80 ± 5, dont l'epaisseur est de 1.70mm aux parois exterieures et de 1.20mm aux parois interieures.
.2 Joints a onglets soudes par thermofusion et d'equerrage optimal. La structure sera adaptee pour l'insertion de moulures de finition interieure en bois massif.
.3 Les supports d'installation seront en acier galvanise.
.4 Le cadre fixe aura 77mm d'epaisseur par 116mm de largeur.
.5 Le cadre fixe pourra recevoir un large eventail de type et d'epaisseur de vitrage qui sont retenus par une parclose amovible.
.6 La piece du seuil du cadre fixe sera munie d'orifices d'evacuation d'eau.
.7 Construction modulaire renforcee de plaques d'acier galvanise aux points d'assemblage.

Extrusions en aluminium
.1 La surface exterieure du cadre fixe, incluant la partie d'apparance volet, sera recouverte d'extrusions d'aluminium d'alliage 6063-T5 dont la paroi mesure 1.27mm d'epaisseur qui sera installee par enclenchement a pression. Les surfaces representeront des lignes nettes.

Fini interieur et exterieur
.1 Les surfaces interieures du cadre fixe seront en PVC blanc 141.
.2 Tout l'aluminium exterieur apparent des cadres et volets sera peint avec une peinture de type: Fini email cuit Duracon de couleur : Noir K30421 le fini interieur sera de couleur blanc.

4.0 Produits
.1 Les joints des cadres fixes seront presses, soudes et usines avec precision de sorte qu'ils soient robustes, etanches, precis et representant des lignes nettes.
.2 Les fenetres seront concues pour recevoir des unites scellees doubles et triples, tel qu'indique dans la section vitrage.
.3 Les unites scellees seront retenues en place par une parclose amovible qui sera fixe par enclenchement, sans vis apparentes et munies d'un profile en vinyle souple, afin de faciliter le changement des unites de vitrage de l'interieur s'il y a lieu.
.4 Des orifices proteges seront executes aux bons emplacements afin de permettre l'egouttement d'eau, satisfaisant ainsi le principe d'ecran pluvial.
.5 Une pente de 3 degre au seuil de la fenetre assurera le rejet d'eau vers l'exterieur de l'enveloppe du batiment.
.6 Les fenetres seront construites avec precision et d'equerre, en respectant une tolerance maximale de plus ou moins 1.5mm pour les fenetres mesurant 1.8m ou moins en diagonale, et plus ou moins 3mm pour les fenetres mesurant plus de 1.8m.
.7 Chaque fenetre sera emballee dans une membrane de protection transparente et les coins seront proteges par des pieces de polystyrene thermoformes et assujetties au cadre.

5.0 Vitrage
.1 Le verre scelle sera compose de deux feuilles de verre simple transparentes de 3mm d'epaisseur ou plus, separees par un espace rempli d'argon, obtenu au moyen d'un intercalaire non-conducteur avec dessiccant.
.2 La feuille de verre interieure de l'unite scellee (face 3) sera faite d'un verre a faible emissivite. Ce procede par crepitement sera utilise en combinaison avec le gaz argon pour ameliorer le rendement energetique de la fenetre.
.3 L'espace d'ecartement sera de 16.2mm environ pour donner des unites scellees de 22.2 mm d'epaisseur.
.4 Les garnitures du vitrage, cote exterieur, seront un ruban mousse preforme autocollant en polyethylene a liaisons transversales (cellules fermees) et une levre coextrudee au cadre, en vinyle souple: la garniture interieure des parcloses sera une levre coextrudee en vinyle souple.
.5 L'unite scellee sera installee dans le cadre fixe sur des blocs d'appui en Neoprene de dureté (80) aux dimensions appropries. Ces cales seront placees a environ $\frac{1}{4}$" de largeur a raison de six unite par vitrage.
.6 Un espace libre d'environ 6mm sera laisse au perimetre de l'unite scellee permettant ainsi le degagement necessaire pour l'egoutement de l'eau.
.7 L'epaisseur du vitrage sera conforme aux exigences du Code national du batiment en vigueur.

6.0 Assemblage en baie ou arquee
.1 Les modules de la fenetre auront une profondeur de cadre 116mm.
.2 Les poteaux exterieurs seront des extrusions d'aluminium du meme fini que la fenetre, assembles par insertion et scelles.
.3 L'angle exterieur sera de 45degre ou 22 degre.
.4 L'espace interieur du poteau d'assemblage sera rempli d'un materiau isolant et scelle contre toute infiltration d'eau.
.5 Les modules de la fenetre en baie ou arquee seront assembles a son perimetre sur un contreplaque de 19.05mm par des vis d'acier plaquees zinc.

SECTION 08 80 50 - VITRAGE
1.0 Materiaux de verre
.1 Verre a vitres clair: conforme a la norme CAN/CGSB-12.2.
.2 Panneaux isolants en verre clair
.1 Panneaux conformes a la norme CAN/CGSB-12.8 avec verre exterieur en verre trempe de 6mm d'epaisseur, lame d'air avec intercalaire non conducteur "Low-E" ou equivalent et verre interieur en verre trempe de 6mm d'epaisseur ou selon les charges prescrites.
2.0 Materiaux de vitrage et d'etancheite
.1 Les produits d'etancheite doivent etre compatibles avec les scellants des panneaux isolants en verre et les cales en neoprene.
.2 Produit d'etancheite: mastic a base de silicone, a un seul composant a polymerisation par evaporation du solvant, conforme a la norme CAN/CGSB-19.18, voir section 07 92 00
.3 Produit d'etancheite: mastic a plusieurs composants, a polmerisation chimique, conforme a la norme CAN/CGSB-19.24, type 2, classe A, voir section 07 92 00
3.0 Accessoires
.1 Bande autocollante pour vitrage: bande preformee, en butyle, indice de dureté 10-15 au durometre, avec anto-adherance detachable, d'epaisseur et de largeur requises.
.2 Cales d'assise: en neoprene, 100mm de longeur x 6mm de hauteur, de largeur appropriee a l'epaisseur du verre et de dureté appropriee au exigences.
.3 Cales peripheriques: en neoprene, indice de dureté 40-50 au durometre Shore 'a', 75mm long. x 2,4mm d'ep. x 9mm de haut.
.4 Par closes de vitrage: en chlorure de polyvinyle, de fabrication courante, concues pour vitrages a monter en feuillure seche, appropriees aux profiles d'aluminium, de couleur standard.
.5 Joints extrudes: en neoprene noir selon ASTM C542, type par close pour reglettes encastrees. Le joint de la traverse d'appui doit comporter un canal interieur et des trous pour l'evacuation de l'eau. Joints d'angle mono piece moules par injection et soudes a chaud au joint principal.
.6 Apprets de scellement et produits nettoyants: selon les specifications du fabricant du verre.
.7 Tubes respirateurs: selon les specifications du fabricant.

SECTION 09 30 13 - CARRELAGE DE CERAMIQUE
1.0 Normes de reference
.1 Sauf indications contraires, executer le carrelage conformement au manuel intitule « Installation Manual 200-1979, Ceramic tile » publie par l'association canadienne du Terrazzo, tuile et marbre (ACTTM)
2.0 Echantillons
.1 Soummettre un echantillon chaque modele de ceramique pour approbation par l'architecte.
3.0 Carreaux de rechange
.1 Fournir une quantite de carreaux de rechange representant au moins 2% du nombre total de chaque type et couleur de carreaux requis pour les travaux et les entreposer a l'endroit indique.
.2 Les materiaux de rechange doivent provenir du meme lot de production que les materiaux mis en place.
4.0 Garantie
.1 Fournir une garantie ecrite de cinq (5) ans contre les defauts de fabrication et contre l'usure prematures ainsi qu'une garantie de deux (2) ans pour la pose et main-d'oeuvre a compter de la date d'acceptation finale.
5.0 Materiaux
.1 Carrelage mural (plinthe de ceramique)
.1 Carreaux de ceramique, biseautees et resistantes au gel, 12po x 24po (305mm x 609mm), selon les indications au plan.
Produits acceptables: Tuile Subway de Centura, couleur: smoke
6.0 Mortier et adhesif
.1 Ciment-colle: TEC TA 384
7.0 Coulis
.1 Coulis : Power Grout
.2 Preparation du coulis : suivant les instructions du fabricant

SECTION 09 91 23 - PEINTURAGE D'INTERIEUR
1.0 References
.1 CAN/CGSB-1.28-M89, Peinture aux résines alkydes d'exterieur, pour bâtiments.
.2 CAN/CGSB-1.36-M90, Vernis d'interieur d'usage general.
.3 CAN/CGSB-1.38-M91, Peinture-email d'interieur, pour couche de fond.
.4 CAN/CGSB-1.40-M89, Peinture pour couche primaire, oleo glycerophtalique, acier de construction.
.5 CAN/CGSB-1.57-M90, Peinture-email d'interieur, semi-brillante, aux resines alkydes.
.6 CAN/CGSB-1.59-M89, Peinture-email d'exterieur, brillante, aux resines alkydes.
.7 CAN/CGSB-1.60-M89, Peinture-email brillante d'interieur aux resines alkydes.
.8 CAN/CGSB-1.66-M89, Peinture-email d'interieur, pour sols de beton.
.9 CAN/CGSB-1.70-M91, Diluant a pouvoir solvant eleve.
.10CAN/CGSB-1.100-M89, Peinture-emulsion mate d'interieur.
.11 CAN/CGSB-1.102-M89, Vernis d'obturation aux resines alkydes.
.12 CAN/CGSB-1.118-M89, Peinture de finition mate d'interieur, aux resines alkydes.
.13 CAN/CGSB-1.119-M89, Peinture-emulsion d'impression pour murs interieurs.
.14 CGSB 1-GP-121M-77, Enduit aux resines vinyliques, preparation des surfaces metalliques (peinture primaire reactive vinylique).
.15 CAN/CGSB-1.126-M91, Peinture d'impression vinylique, pour le bois.
2.0 Finition interieure
.1 Systeme no.1: panneaux muraux, de platre et de panneaux de gypse neufs.
Pour soumission: 1 couleur a appliquer par piece
A Une couche d'appret scelleur: au latex, produit: 850-130 de Sico, Ecosource, Formule zero COV, Green Seal Inc. GS-11 Classe A, conforme a la norme ONGC 1.119-2000

B Une couche de finition: peinture interieure fournie par l'artiste

.2 Systeme no.2: pour plafonds de panneaux de gypse ou de platre neufs.
Pour soumission: 1 couleur a appliquer par piece
A Une couche d'appret scelleur: au latex, produit: 850-130 de Sico, Ecosource, Formule zero COV, Green Seal Inc. GS-11 Classe A, conforme a la norme ONGC 1.119-2000

B Deux couche de finition: peinture interieure au latex, 100% avrylique, fini mat, produit 851 de Sico Ecosource, Formule zero COV, Green Seal Inc., GS-11 Classe A, conforme a la norme ONGC-1.100-99.

.3 Systeme no3: pour les portes en bois et boiseries a peindre.
Pour soumission: generalement toutes les portes sont de la meme couleur
A Une couche de bouche-pores: une couche de gomme de laque, conforme a la norme ONGC 1-GP-16M.

B Une couche d'appret scelleur: a l'alkyde, produit 880-114 de Sico Expert, conforme a la norme CAN/ONGC 13.8-2000.

C Deux couche de finition: peinture interieure au latex, 100% avrylique, fini perle, produit 165-5XX de Sico.

.4 Systeme no.4: pour portes et cadres en acier.

A Preparation de la surface: une couche de peinture d'appret, conforme a la norme ONGC 1-GP-121M.

B Deux couche de finition: peinture email semi-brillante, conforme a la norme ONGC 1-GP-38-M.

.5 Systeme no5: pour les boiseries exterieures a peindre.

A Preparation de la surface: preparer les surface selon la norme ONGC 85-GP-LA.

B Une couche d'appret scelleur: a l'alkyde(exterieur), produit 180-135 de Sico, conforme a la norme ONGC 1-GP-189.

C Deux couche de finition: peinture exterieure au latex, 100% avrylique, fini semi-lustre, produit 817 de Sico.

.6 Systeme no6: Peinture epoxydique pour les planchers de beton (Harrison 197-8001).

A Preparation de la surface: Se referer au directive du fabricant.

B Deux couche de finition: Peinture epoxydique a base d'eau transparente. Appliquer deux couches selon les directives du fabricant, entre les deux couches, saupoudrer une mince couche de sable de silice.

Parcs Canada Parks Canada
Canada
AGENCE PARCS CANADA
UNITE DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUEBEC)
G9N 1E9

RENÉE TREMBLAY ARCHITECTE
BUREAU PRINCIPAL:
3650, RUE L.P.-NORMAND
SUITE 100
TROIS-RIVIÈRES, QC
G9B 0G2
TÉL. : 819.731.0500
BUREAU DE CONSULTATION:
569 5ième RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7
FAX : 819.731.1610

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:
ENERCO Groupe-conseil s.e.n.c.
2216 Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
819 519-2090 • contact@enercogc.com
Solutions créatives et durables

INGENIEUR STRUCTURE:
SMi LES CONSULTANTS S.M. INC.
3350, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819.375.4401 / Téléc. : 819.375.6294
groupesm.com

DOSSIER GROUPE SMi: F1521153

révisions revisions		date
03	PLANS POUR SOUMISSIONS	16-08-24
02	PLANS POUR COORDINATION	16-03-14
01	PLANS POUR COORDINATION	16-02-11

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. - where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. - where detailed*

Projet / *Project*
PARCS CANADA
702, 5ième Rue de la pointe,
Shawinigan, Québec G9N 1E9

Reconstruction - Bâtiment A
Camping Mistangance
Parc national de la Mauricie

Dessin / *Drawing*
ARCHITECTURE

DEVIS TECHNIQUE

Conçu par / *Designed by*	RENÉE TREMBLAY
Date	2016-02-08
Dessiné par / *Drawn by*	CATHERINE BILODEAU
Date	2016-02-08
Approuvé par / *Approved by*	RENÉE TREMBLAY
Date	2016-02-08
Soumission / *Tender*	
Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*	
No de projet TPSGC / *Project number PWGSC*	45365954
No de projet Client / *Project number Client*	2047-15
Nom du fichier / *File name*	
No de classement / *File no*	
No de plan ou dessin / *File name*	
No feuille / *Sheet no*	A09/A09

AutoCAD 2016/08/24 U:\2- PROJETS 2015\2047-15 PARCS CANADA , RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT A , MISTAGANCE\DESSINS\04_FINAL\3-POUR SOUMISSION\2047-15-PLANS POUR SOUMISSIONS-2016-08-24.DWG